

Amalgame

Bulletin trimestriel d'information de Chaumont-Gistoux

86



Imprimé sur papier recyclé

HIVER 2020



Bonlez, Chaumont, Corroy-le-Grand, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Gistoux, Longueville et Vieusart

CHAUFFAGE ■ SANITAIRE ■ SANIFAN

www.sanifan.be

INSTALLATION, DÉPANNAGE ET ENTRETIEN MAZOUT ET GAZ



Chemin des Sapins 8 • 1325 Chaumont-Gistoux

GSM : 0495 38 02 39 • **Mail** : info@sanifan.be

T : + 32 (0)10 68 02 94 • + 32 (0)81 24 13 42

VIESSMANN

Buderus

remeha

the comfort innovators

facq



Chaussée de Huy, 192
1325 Chaumont Gistoux
010 68 93 44
optique@elliot.be



OPTIQUE ELIOT

— Chaumont-Gistoux —

Pour découvrir
nos promotions :
Likez notre page Facebook



Ce jeudi 15 octobre a eu lieu, à Gistoux, la pose de la première pierre des logements inclusifs pour personnes présentant un handicap mental léger.

L'occasion d'une réflexion personnelle en tant que vice-président de la Commission subrégionale de l'AVIQ Brabant wallon.

Le handicap ! S'il y a bien un terme de la langue française qui interpelle, c'est celui-là !

Le handicap gêne, intimide, suscite l'ignorance ou le déni, jusqu'au jour où il nous rattrape. Car tout être humain peut y être confronté, à n'importe quel moment de sa vie ou de celle de ses proches.

Et à ce moment, c'est le désarroi, l'incompréhension, la frustration : pourquoi moi ?

Il n'est donc pas étonnant que les personnes sensibilisées à la problématique et qui s'investissent dans l'amélioration des conditions de vie des personnes souffrant de handicap soient elles-mêmes directement atteintes.

Le corollaire de cette situation, c'est qu'à ce jour, malgré une mention dans la déclaration des droits de l'homme, malgré plusieurs réglementations, malgré un département ministériel consacré à la problématique,

le handicap reste un domaine méconnu, peu soutenu dans les politiques gouvernementales à tous les niveaux.

Il n'est donc pas étonnant de voir se développer, dans ce domaine, des initiatives privées ou des partenariats privé-publics. Celui-ci en est un bel exemple. À Chaumont-Gistoux, le handicap, on veut s'en préoccuper, on veut le rendre visible sur la place publique, on ne le craint pas.

En sport, le handicap est défini comme une épreuve, une course ou un concours, dans lesquels les concurrents reçoivent ou rendent une avance de temps, de distance, de poids ou de points, de manière qu'ils aient tous, malgré leur valeur différente, une chance égale à la victoire.



C'est exactement l'objet du projet qui se construit au centre de la commune : donner à tous, malgré des valeurs différentes, une chance égale à une vie enrichissante, épanouie et la plus autonome possible.

Luc DECORTE,
Bourgmestre



Sommaire

Editorial	3
Renseignements généraux	6
Nouvelles des gens de chez nous	9
Nouvelles de la commune	
<i>Tribune politique</i>	10
<i>Que s'est-il passé lors de ces</i>	
<i>3 derniers conseils communaux ?</i>	11
<i>Vous avez un souci avec votre animal de</i>	
<i>compagnie ?</i>	11
<i>Agence Locale pour l'Emploi (ALE)</i>	12
<i>De la vie dans nos écoles</i>	
<i>Ecole de Gistoux - Avis aux aînés de la commune.</i>	14
<i>Ecole communale «Le Chemin des Enfants»</i>	14
<i>L'école de Bonlez vit l'école d'autrefois à</i>	
<i>l'Écomusée du pays des Collines à Ellezelles</i>	14
<i>Une rentrée magique à l'école de Corroy!</i>	15
<i>Quand l'apprentissage passe par les jeux :</i>	
<i>collaboration entre les étudiants de l'ENCBW et les</i>	
<i>élèves de Corroy</i>	15
<i>Puis-je brûler les feuilles mortes de mon jardin ?</i> ...16	
<i>Chronique agricole</i>	
<i>Les champs ne digèrent pas le métal, les vaches</i>	
<i>non plus</i>	17
<i>Collecte communale des sapins de Noël</i>	17
<i>Conseil Consultatif Communal de la Personne</i>	
<i>Handicapée (CCCPH)</i>	18
<i>CCCA - Continuons à espérer</i>	19
<i>Infos Finances : certitudes et incertitudes</i>	19
<i>Achats groupés d'énergie</i>	21
<i>Entre 2020 et 2030, l'éclairage public communal</i>	
<i>fait peau neuve : suppression, passage au led et</i>	
<i>« dimming »</i>	21
<i>3e édition du Festival d'éveil créatif</i>	24
<i>L'écho des forêts de Chaumont-Gistoux</i>	26
<i>Chaumont-Gistoux, commune connectée</i>	28
<i>Découvrez vos commerçants</i>	28
Vie associative	
<i>Cercle d'histoire : « Ceux de chez nous »</i>	30
<i>Roseraie communale</i>	32
<i>Echos de l'activité « Liaisons intervillages »</i>	33
<i>Label commune pédestre</i>	34
<i>Coup de plume !</i>	
<i>La Mésange charbonnière</i>	36
<i>Petite classification pour ne pas</i>	
<i>« s'emmêler les pinsons »</i>	36
<i>Des nouvelles du Repair Café</i>	
<i>de Chaumont-Gistoux</i>	37
<i>Tribune libre</i>	
<i>Le partage de voitures à Chaumont-Gistoux</i>	38
<i>L'autopartage, pour créer des liens</i>	
<i>avec vos voisins</i>	38
<i>Ensemble, sauvegardons Chaumont-Gistoux!</i>	39
<i>Les rencontres de Gistoux</i>	39
<i>Le Centre Culturel Royal de</i>	
<i>Chaumont-Gistoux pense à vous!</i>	40
<i>Télévie Chaumont-Gistoux – Vieusart</i>	40
<i>ASBL Taxi-Seniors « news »</i>	40
<i>Amnesty</i>	41
<i>Croix-Rouge</i>	42
<i>Prochain Amalgame</i>	42

Le Collège communal



Luc DECORTE | ARC
 Bourgmestre
 Coordonnées :
 Rue du Centre 10 à Longueville – tél. 010/88.93.56
 Email : luc.decorte@chaumont-gistoux.be
 Attributions : attributions légales, mobilité, travaux, espaces verts, bien-être animal.



Philippe DESCAMPS | ECOLO
 Premier échevin
 Coordonnées :
 Rue Capitaine Delvaux 6 à Dion-le-Val – tél. 0485/08.83.80
 Email : philippe.descamps@chaumont-gistoux.be
 Attributions : accueil temps libre, enseignement, jeunesse, plaines de vacances.



Pierre LANDRAIN | ARC
 Deuxième échevin
 Coordonnées :
 Rue d'En Haut 36 à Bonlez – tél. 0475/38.99.77
 Email : pierre.landrain@bonlez.eu
 Attributions : finances et budget, développement économique, PME.



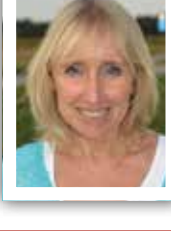
Bérangère AUBECQ | ARC
 Troisième échevine
 Coordonnées :
 Rue Moulin d'Inchebroux 4 à Gistoux – tél. 0477/37.28.35
 Email : aubecqb@gmail.com
 Attributions : associations, commerces, culture, sport, tourisme.



Aurélie VAN EECKHOUT | ECOLO
 Quatrième échevine
 Coordonnées :
 Rue du Taillis 10 à Dion-le-Mont – tél. 0476/71.14.36
 Email : aurelie.vaneeckhout@chaumont-gistoux.be
 Attributions : transition écologique (environnement, agriculture, énergie), communication, participation citoyenne, droits humains.



Sese KABANYEGEYE | ECOLO
 Cinquième échevine
 Coordonnées :
 Clos des Genêts 35 à Gistoux – tél. 0475/34.01.50
 Email : sese.kabanyegeye@chaumont-gistoux.be
 Attributions : urbanisme, aménagement du territoire, logement.



Natacha VERSTRAETEN | ARC
 Présidente du CPAS
 Coordonnées :
 Rue des Sables 26 à Chaumont – tél. 0474/47.66.36
 Email : natacha.verstraeten66@gmail.com
 Attributions : Petite enfance, aînés, personnes en situation de handicap, égalité des chances.

Editrice responsable :
 Administration communale
 de Chaumont-Gistoux
 Rue Colleau 2 – 1325 Chaumont-Gistoux
 Tel. 010/68.72.11
 Fax 010/68.72.19
 Email : amalgame@chaumont-gistoux.be

Commercialisation & réalisation :
 UNImédia Edition
 Rue Joba 9 – 4053 Embourg – Tél. 04/224.74.84
 Publicité : Denis Lacroix – Gsm : 0497/53.63.44
 Email : d.lacroix@uni-media.be
 Nombre d'exemplaires : 5200
 Distribution : en toutes-boîtes et disponible à l'accueil de la Maison communale.



Ce numéro est également disponible sous format numérique (pdf) sur le site Internet officiel de la Commune : www.chaumont-gistoux.be
 Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. La Commune de Chaumont-Gistoux décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires

Chaussée de Huy 117 A - 1325 Bonlez | Tél. 010/81 11 04
contact@lafleurerie.be

La Fleurerie

Artisan Fleuriste

LIVRAISONS 7j/7

www.lafleurerie.be -  La Fleurerie 



Adagio

BAR A VINS

Wine - Cocktails - Tapas

Chaussée de Huy 190, 1325 Chaumont-Gistoux

Tel : 0471 26.07.73 - Facebook : Adagio

Mail : info@adagio-chaumont-gistoux.be

Bar, terrasse et jardin pour tous types de fêtes



Mangez local ! Un foie gras artisanal pour embellir vos fêtes.

C'est dans notre belle région, à Mehaigne près d'Éghezée, qu'Arnaud Willems, un artisan au savoir faire incontesté s'est installé en 2010 avec son atelier plus connu sous le nom de « Val de Magne ».

Il y produit un foie gras de canard d'exception, des terrines diverses, des cailles farcies et biens d'autres spécialités de terroir.

Après avoir obtenu son diplôme de l'école hôtelière de Namur, Arnaud apprend pendant quelques années le métier de la fine gastronomie dans plusieurs restaurants. Il décide ensuite d'accepter un poste dans une grande entreprise de la région qui produit du foie gras de canard. Son savoir-faire lui permet rapidement de devenir chef d'atelier. Après 15 années de bons et loyaux services, il se lance à son propre compte afin de produire un foie gras de qualité, à l'ancienne et de manière artisanale.

Ses foies gras rencontrèrent très vite un franc succès. Produits en petites

quantités, ils ne sont élaborés qu'avec des ingrédients de premier choix, 100% foie, du poivre noir de Sarawak, diverses épices, sans conservateur ni colorant, cuits à l'ancienne et roulés à la main. On retrouve ainsi un foie gras d'exception avec morceaux pour le plaisir des plus fins gourmets.

Son foie gras et autres produits sont vendus auprès de quelques détaillants qui privilégient le circuit court, le local et les produits de qualité. Vous le trouverez donc tout naturellement chez Valérie et Benoît tenanciers du Petit Carrefour de Chaumont-Gistoux, véritable Relais du Terroir.



Pour les fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à le commander à l'avance sur place ou par téléphone au 010 45 89 67. Il sera disponible en tranche de 50g ou par bloc de 200g - 300g - 500g ou 1kg.

Adrien

 **express**
Chaumont-Gistoux

OUVERT
Du lundi au vendredi
7h - 20h

Week-ends
et jours fériés
8h - 20h

Chaussée de Huy, 164
1325 Chaumont-Gistoux
Tél.: 010/45 89 67

Renseignements susceptibles d'être modifiés en fonction de l'actualité Covid-19 !

Les services communaux ne seront pas accessibles au public les vendredi 25 et samedi 26 décembre 2020 et les vendredi 1^{er} et samedi 2 janvier 2021.

Rappel : les services communaux sont accessibles sur rdv uniquement, port du masque obligatoire et respect du sens de circulation.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Colleau, 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX
Tél. général : 010/68.72.11 – Fax général : 010/68.72.19
Email général : info@chaumont-gistoux.be

En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique.

Site internet : www.chaumont-gistoux.be
Facebook : Commune de Chaumont-Gistoux

Le Collège communal

Le Collège communal est à votre disposition à la Maison communale sur RDV.
Secrétariat du Bourgmestre : Tél. 010/23.38.22
Email : secretariat.du.bourgmestre@chaumont-gistoux.be (de 8h30 à 13h).
Secrétariat des Echevins : Tél. 010/23.38.26
Email : secretariat.echevins@chaumont-gistoux.be

Directeur général

Tél. 010/68.72.15 – Email : directeur.general@chaumont-gistoux.be

Service Communication / DPO

Tél. 010/68.70.16 – Emails : communication@chaumont-gistoux.be
dpo@chaumont-gistoux.be

Service Protocole / Festivités

Tél. 010/68.72.16 (de 9h à 12h) – Email : protocole@chaumont-gistoux.be

Service Culture - Tourisme - Associations

Coordination culturelle
Tél. 0476/80.34.65 – Emails : culture@chaumont-gistoux.be,
tourisme@chaumont-gistoux.be, associations@chaumont-gistoux.be

Service Salles / Matériel

Tél. 010/68.72.24 – Email : sallesetmateriel@chaumont-gistoux.be
Permanence téléphonique : les mardi et jeudi de 9h à 12h

Service Enseignement

Tél. 010/68.70.14
Email : enseignement@chaumont-gistoux.be

Service Accueil Temps Libre (ATL)

Tél. 010/68.72.12 – Email : atl@chaumont-gistoux.be
► L'école des devoirs : labulledesavants@chaumont-gistoux.be
► Les plaines de vacances : plaines@chaumont-gistoux.be

Service Population / Etat-civil

Tél. 010/68.72.11 – Email : population@chaumont-gistoux.be
etat-civil@chaumont-gistoux.be

Ce service est ouvert au public

- du lundi au vendredi en matinée uniquement de 8h30 à 12h
- le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- Population : le samedi de 9h à 12h
- Etat civil : le samedi sur rendez-vous.

Pour le service des étrangers :
uniquement sur rendez-vous au 010/68.70.17

Service Urbanisme

Tél. 010/68.72.11 – Email : urbanisme@chaumont-gistoux.be
L'accueil du service est ouvert les mardis et jeudis non fériés de 9h à 12h. Durant cette période, le service est joignable par téléphone les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Le mardi après-midi étant réservé aux rendez-vous, les architectes du service sont souvent indisponibles par téléphone.

Service Logement

Tél. 010/68.72.11 – Email : logement@chaumont-gistoux.be

Service Energie

Tél. 010/68.72.11 – Email : energie@chaumont-gistoux.be

Service Finances et Comptabilité

Tél. 010/68.72.11 – Email : comptabilite@chaumont-gistoux.be

Service Travaux

Tél. 010/68.72.36 – Email : service.travaux@chaumont-gistoux.be

Service Environnement - Espaces verts - Mobilité

Tél. 010/68.06.91 – Email : ml.serret@jmd-consultance.be

Centre sportif André Docquier

Renseignements et réservations du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tél. 010/68.95.33

Email : centre.sportif@chaumont-gistoux.be.

Centre sportif André Docquier - Chaumont-Gistoux

Zone de Police « Ardennes brabançonnaises »

- Fermeture des accueils dans les antennes de proximité.
- Fermeture de l'accueil zonal le samedi.

Accueil centralisé au sein de l'Hôtel de police,
Chaussée de Wavre 107 à 1390 Grez-Doiceau – Tél. 010/23.27.77

Zone de police Ardennes brabançonnaises

- Accueil téléphonique de 8h à 17h
- Accueil public de 10h à 17h

Postposez votre visite à l'Hôtel de police pour tout motif non urgent.

- Ne vous présentez pas à l'accueil si vous êtes porteur des symptômes du COVID-19 - formez le 101 pour toute demande d'aide policière urgente et informez-nous de votre situation.
- Si vous vous présentez à l'Hôtel de police, conformez-vous aux directives de nos collaborateurs.
- Certaines déclarations peuvent être effectuées en ligne : <https://www.police.be/fr>

C.P.A.S. - Action sociale - Rue Zaine, 9

Permanences du lundi au vendredi jusqu' à 12h (salle d'attente accessible jusqu'à 11h30) – Tél. 010/68.72.50 – Fax 010/68.72.59
Présidente : Gsm 0474/47.66.36

Directrice générale du CPAS : Tél. 010/68.72.53

- **Service social et allocations de chauffage** : Tél. 010/68.72.50
- **Cellule pour indépendants** : Tél. 010/68.72.50
- **Médiation de dettes** : sur rdv – Tél. 010/68.72.71
- **Permanences juridiques** : sur rdv – Tél. 010/68.72.55
- **Lutte contre la violence intra-familiale** : Tél. 010/68.72.55
- **Service de Volontariat (écrivains publics, cours d'alphabétisation...)** et **Taxi social** : Tél. 010/68.72.77 ou 50
- **Service Aides familiales conventionnées, Aides ménagères et repas chauds à domicile** : Tél. 010/68.72.56 ou 50 ou 77
- **Accueil des enfants de 0 à 3 ans** : Crèches « Bruyères et Coquelicots », « Chant de Blés » et « Bouton d'Or ». Inscriptions via le site <https://www.babiz.be/creche/6/> ou par courrier au CPAS, rue Zaine 9. Pour tout renseignement, permanences téléphoniques le vendredi de 9h à 11h et le mercredi de 14h à 16h au 010/68.93.20.
- **Cyber-espace (E.P.N.)** : Rue Zaine 9 – Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et le mardi de 14h à 19h. Accès gratuit à 8 ordinateurs, 2 tablettes numériques et 3 portables + Internet avec un animateur – Tél. 010/233.839.
- **Handi-contact, référente PENSIONS, SENIORS et en matière de HANDICAP** : Rue Zaine 9 – Mercredi et vendredi de 9h à 12h ou sur rdv. – Tél. 010/68.72.78 – Email : seniorsethandicontact1325@publlink.be.
- **Sour'Dimension** : Permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes – Gsm / Sms : 0479/40.00.24
Email : sourdimension@publlink.be.
- **Haribus** : Maison des jeunes mobile – Tél. 010/68.72.50 ou 0473/33.38.67.
LHaribus-chaumont-gistoux
- **Initiatives locales d'Accueil (I.L.A.)** pour adultes et mineurs étrangers – Tél. 010/68.72.55.
- **Maison de jour communautaire, tables d'hôtes, activités de loisirs et gymnastique adaptées** – Tél. 010/68.72.76 ou 78.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Pôle Social, Rue Zaine 9 – Tél. 010/68.72.77

Email : ale.chaumont.gistoux@gmail.com

Le service est joignable par téléphone ou par email le mardi et le jeudi de 9h à 16h30, ainsi que le mercredi de 13h30 à 16h45.

Afin de respecter les mesures sanitaires, nous travaillons uniquement sur rendez-vous au 0471/09.67.82

JARDIN-NET



1325 CORROY-LE-GRAND
Tél. 010 68 84 06



www.jardin-net.be

Baudot François
0476 475 524

Baudot Christophe
0476 475 516

Création & Entretien
de tout espace vert

Création & Entretien
de terrains sportifs



Votre santé, notre priorité
Soins à Domicile
Des Soins De Rêve

7j/7
24h/24

Infirmiers conventionnés

Soins d'hygiène (toilettes) - Soins palliatifs
Injections - Prise de sang - Pansements
Diabète - etc.

010/43.91.26 - 0483/29.29.74

contact@DesSoinsDeReve.be
www.DesSoinsDeReve.be



Nouveau! **Viva Médical**

Le matériel médical pour
professionnels et particuliers

www.vivamedical.be



En collaboration avec ...



www.valeriecleaning.be

212/4 Chaussée de Huy
1325 Chaumont-Gistoux



Demandez votre
DEVIS GRATUIT

Valérie Waroquiers
0479/555.369
valerie@valeriecleaning.be

Une équipe d'experts, une entreprise de proximité, pour un résultat professionnel

Quels que soient
vos locaux ou la surface

Maisons, villas, appartements
Locaux commerciaux et stockage
Bureaux, magasins, restaurants
Tous lieux professionnels et publics

Quels que soient la
fréquence ou le travail

Lavage de vitres, grand nettoyage
Nettoyages : avant ou après
déménagement, après sinistre, tapis,
bureautique, fauteuils, graffitis, ...

Et bien plus encore ... informations sur simple demande ... détails sur notre site

La propreté, c'est notre métier!



Assistance Multi-Services
" Homme à tout faire "

GSM : 0497/417.993 - frederic@ams.help

WWW.AMS.HELP



GÉNÉRATION IMMO

Générateurs d'enthousiasme

votre «**pôle de compétences immobilières**»
à Chaumont-Gistoux!

- nos **AGENTS IMMOBILIERS** fiables & passionnés (estimations-conseils-commercialisation-recherche)
- nos **INGENIEURS GEOMETRES EXPERTS** (bornages, divisions, implantations, expertises)
- nos **DEVELOPPEURS DE PROJETS-URBANISTES** (étude de faisabilité, conception, introduction, réalisation & suivi)

Simplifiez-vous la vie, faites appel à notre équipe «**tout en un**»,
dévouée à la réussite de tous vos projets immobiliers.

010/688.122

www.generationimmo.be
info@generationimmo.be



Venez découvrir **nos nouveautés** en magasin !

Ouvert du mar. au dim. de 10h à 18h

Av. Vésale, 1 - 1300 Wavre

www.igor.be



LA
bio
SPHÈRE



Ouvert 7 jours sur 7
Bld du Centenaire 8
1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41
www.labiosphere.be



100% BIO
100% RESPECT
100% ENGAGÉ

La Biosphère, fidèle à ses valeurs écologiques, vous propose de l'eau en vrac.

DE L'EAU EN VRAC ? OUI...

Une eau **pure**, nettoyée de toutes les impuretés présentes dans l'eau du robinet (pesticides, nitrates, nano-particules, micro-plastique, perturbateurs endocriniens) grâce à la filtration par **osmose inverse de haute qualité**

Une eau **reminéralisée** qui contient tout ce dont votre corps a besoin: calcium, magnésium, sodium, potassium.

Une eau **revitalisée**, plus digeste, qui améliore la capacité du corps à éliminer les toxines et apporte une plus grande vitalité.

Une eau **dynamisée** qui va donner la vitalité dont a besoin l'organisme.

Nous proposons des **bidons réutilisables** à prix coûtant (7 et 10L avec robinet) mais n'hésitez pas à venir avec vos récipients !

LA BIOSPHÈRE
AU-DELÀ DU BIO

La mobilité, un enjeu crucial à Chaumont-Gistoux

La plupart des citoyens actifs se déplacent à l'extérieur de la Commune pour le travail, les grosses emplettes ou l'enseignement secondaire et universitaire.

ARC en a fait un axe de campagne et bientôt, une enquête de mobilité auprès des habitants de notre commune verra le jour.

Si des aménagements cyclables sont aussi à l'ordre du jour, ARC veut aussi réfléchir à une mobilité plus diversifiée et à l'amélioration de l'offre des transports en commun.

ARC soutient la réflexion sur l'amélioration de l'offre de parcage au centre de Gistoux et à la création d'un pôle rassemblant plusieurs modes de mobilité.

ARC soutient également les réflexions visant à ralentir la vitesse des véhicules dans tous nos centres de village, via des dispositifs ralentisseurs ou l'installation de zones 30 km/h en fonction de la configuration des lieux.



Le Groupe ARC
au Conseil communal

Tricoter le vivant

Au commencement, la nature étendait ses taillis, ses bosquets, ses landes, ses sources, ses pentes, ses vallées, ses rivières, ses étangs, ses pénombres, ses clairières, et chaque bestiole trouvait un biotope à sa bonne convenance. La salamandre gîtait sous l'ombre, le geai dans le chêne, le chevreuil sous le bois, le lièvre dans sa garenne. Et le lièvre s'en allait boire un coup dans la mare, et la grenouille sautillait de son couvert de feuilles mortes vers l'étang le plus proche à la saison des pontes.

Ça devait être marrant mais on n'y était pas.

Nous, on a artificialisé les sols. On a relié les villages avec des routes en asphalte

et on a créé des lotissements, des parkings, on a entravé la libre circulation des eaux, des végétaux, des animaux. De ce qui, à l'origine, était un biotope global et cohérent, il reste des îlots de verdure : un bois ici, une rivière qui passe là, un chapelet d'étangs isolés par une route de la forêt qui les jouxte.

Il est temps de rétablir ce qu'on a abîmé. De reticoter un maillage écologique permettant de relier les haies bocagères, les bosquets, les mares qu'on a séparées des pâchis. Ecolo veut être un acteur de cette restauration, aux plans régional, provincial, et communal. A Chaumont-Gistoux, on peut relier le bois du Brocsous au parc de Vieusart par

un corridor végétal.

On peut aider les grenouilles du bois de Chaumont à aller pondre dans les étangs du Ronvau. On peut faire plein de choses, et on les fera.

Mais chacun, dans son gazon, peut aussi replanter quatre pieds d'aubépine, réserver une large bande de friche enherbée, entasser dix bûches moisies pour permettre au crapaud d'hiberner : ça fait maillon. N'oubliez pas, s'il vous reste deux mètres carrés de liberté dans votre jardin, que les arbres prennent racine en novembre.

Xavier DEUTSCH,
Conseiller communal



Merci !

L'année 2020 restera dans nos mémoires comme une année exceptionnelle. Que nous ayons 20 ou 60 ans, nous sommes tous et toutes impactés par la crise sanitaire qui touche le monde entier : certains par la perte de libertés, d'autres par des pertes financières liées à leur profession, d'autres malheureusement par la maladie qui les touche ou leur famille.

Nous souhaitons par cette tribune politique remercier et encourager ceux qui exercent des professions particulièrement touchées.

Les médecins, soignants, infirmiers et infirmières à domicile, le personnel de la résidence « Aux Lilas de Bonlez » et tous les services médicaux qui œuvrent depuis de nombreux mois à sécuriser et soigner les habitants en souffrance.

Les directeurs et directrices d'écoles, enseignants, accueillants, personnels de nettoyage qui veillent à préserver l'éducation de nos enfants dans des circonstances extrêmement difficiles et contraignantes. Les indépendants, commerces et restaurants touchés par les fermetures et qui se battent pour maintenir leur activité. Nous vous invitons à les soutenir en privilégiant le commerce et l'entreprise de proximité en cette fin d'année.

Et n'hésitez pas à réserver un ou plusieurs de vos repas dans les restaurants de la commune qui, durant leur fermeture temporaire, proposent un take-away. Leurs propositions sont disponibles sur le site de la Commune et leurs initiatives vous séduiront. Ils le méritent !

Et enfin, plus que jamais, la solidarité envers les habitants dans le besoin, de par la maladie ou l'isolement, est une responsabilité citoyenne pour laquelle nous sommes particulièrement engagés. Les initiatives comme l'asbl Taxi-Seniors, assurée par des bénévoles ou le groupe Facebook « Solidarité 1325 » qui met en rapport nos concitoyens, sont deux exemples d'initiatives citoyennes, parmi bien d'autres, qui méritent notre respect et nos encouragements.

Nous viendrons à bout de cette crise ensemble. Plus que jamais, respectez les gestes barrières et prenez soin de vous et des autres.

Christophe DUJARDIN,
Conseiller communal



Que s'est-il passé lors de ces 3 derniers conseils communaux ?

Lors d'un conseil communal, après l'approbation du procès-verbal du conseil précédent, des communications sont adressées en direct aux élus. Un des points relatés concernait les inondations survenues le 13 août dernier qui ont fortement touché le fond du Brocsous, l'école de Dion et le Boulevard du Centenaire. Suite à ces inondations, le service technique est intervenu rapidement ; une rencontre avec l'agriculteur (pour les inondations du Boulevard du Centenaire) a permis de prendre des mesures d'urgence (sillons vers le bas, création d'un fossé avec une digue), une réunion avec la cellule Giser de la Région wallonne (gestion des inondations) a eu lieu. Espérons que ces mesures portent leurs fruits pour que cela ne se reproduise plus. Un autre point concernait la situation de la crise sanitaire (fin août) où on relatait, jusqu'au 29 juin, 28 cas de Covid dont 2 hospitalisations et, du 1^{er} au 30 août, 15 nouveaux cas. Malheureusement, la situation actuelle n'est plus du tout la même. Il en va de notre comportement à tous et du respect des gestes barrières pour diminuer la propagation de ce virus.

Le conseil communal a marqué son inquiétude par rapport aux comptes de l'ISBW (Intercommunale Sociale du Brabant wallon), suite au déficit récurrent depuis 2017 avec pour prévision en 2023 un montant de près de 475.000€. Il reconnaît l'importance et le travail de qualité de cette intercommunale mais s'inquiète fortement de la situation financière, d'autant plus que la crise sanitaire que nous vivons verra une augmentation des charges qui ne sera pas compensée par une hausse des recettes.

Il a également voté une motion de refus à l'InBW, relative à la rénovation du deuxième four à Virginal. Cette rénovation va à l'encontre de la politique de diminution des déchets, elle impactera directement les finances communales. Le Conseil communal invite donc l'InBW à anticiper la réduction du

volume des déchets en collaboration avec les communes et à ne rénover qu'un seul incinérateur.

C'est également en cette période que sont adoptés les budgets des fabriques d'église situées sur le territoire de notre commune, avec une participation financière de la commune à hauteur de 153.231,80€.

Le conseil communal a également attribué un nom à une nouvelle voirie située à Dion-Valmont entre l'Avenue Del Copette et la rue du Brocsous : le Vallon du Pachis.

Les plans de pilotage des écoles de Chaumont et Dion ont été approuvés, tout comme ceux de Gistoux et Bonlez avant les grandes vacances et celui de Corroy l'an dernier. Ils ont pour mission de fixer les objectifs prioritaires pour les 6 prochaines années scolaires. Le conseil communal a salué le travail de qualité de toutes les équipes enseignantes et le personnel d'éducation pour l'énorme travail accompli.

Après une première année d'existence, un état d'avancement du Programme Stratégique Transversal (PST) a été communiqué à l'ensemble des conseillers communaux. Ce document permet de voir le chemin parcouru pour atteindre les différents objectifs déclinés. La présentation de l'outil doit être encore améliorée mais l'ensemble des élus ont salué le travail accompli par les différents services.

La crise sanitaire impacte tout le monde. Les finances communales n'y échappent pas. Une première modification budgétaire a été votée en octobre ainsi qu'une augmentation de capital de la Régie Communale Autonome (RCA) de l'ordre de 135.000€.

Pierre-Yves DOCQUIER,
Conseiller communal

Vous avez un souci avec votre animal de compagnie ?

Vous devez être hospitalisé ? Vous avez un problème de santé urgent ? Un de vos proches doit se séparer pour une raison ou une autre de son animal de compagnie, vous avez le désir d'accueillir un animal en difficulté ?

Sachez que trois organismes sont en relation avec notre administration communale pour vous aider à trouver une solution de famille d'accueil, soit provisoire, soit définitive.

Vous pouvez contacter :

www.humanima.be

www.Humain-animal.com

www.sanscollier.be

Luc DECORTE,

Bourgmestre,

en charge du bien-être animal



Agence Locale pour l'Emploi (ALE)



Agence Locale
pour l'Emploi

Qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ?

Vous vous demandez peut-être comment elle peut vous aider ?

Voici un résumé de ce que l'ALE peut faire pour vous

Besoin d'aide ?

Inscrivez-vous auprès de l'ALE
de votre commune
Le droit d'inscription est de
maximum 7.45€ par an

Un prestataire ALE vous sera
proposé et vous le payez à l'aide
de chèques ALE
1 chèque ALE = 1 heure de travail



Vous commandez les chèques
ALE auprès de la société
Edenred
Le prix du chèque varie de
5.95€ à 7.45€
Possibilité de déduction fiscale
pour les personnes privées

L'Agence Locale pour l'Emploi peut vous aider pour des services de proximité non rencontrés par le circuit du travail régulier, tels que des petits travaux de bricolage, jardinage, garde d'enfants ou de personnes malades, accueil des enfants avant ou après l'école, ...

Ces services s'adressent aux personnes privées, aux autorités locales, aux ASBL et autres associations non commerciales, aux établissements d'enseignement et aux entreprises des secteurs horticoles et agricole.

Pour qui et quelles activités ?

- ✓ Personnes privées : petit jardinage et bricolage, garde d'enfants, personnes malades, âgées ou handicapées : travail administratif, garde et soins d'animaux domestiques.
- ✓ Autorités locales, ASBL, associations non commerciales : aide occasionnelle ou de faible importance qui sont habituellement effectuées par des bénévoles
- ✓ Etablissement d'enseignement : aide à l'encadrement des enfants et activités occasionnelles
- ✓ Secteurs agricole et horticole : *activités saisonnières*

Les prestataires sont tous des
demandeurs d'emploi.
Vous participez donc à leur
réinsertion socio-professionnelle.

Le prestataire
ALE est couvert en
accident du travail et
en responsabilité civile



Plus d'infos ?
Adressez-vous à l'ALE
de votre commune



Vous mettez à la disposition du prestataire ALE le
matériel nécessaire à la réalisation du travail.
Il ne peut pas effectuer des travaux
dangereux ni en hauteur.

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) se situe au pôle social de Chaumont-Gistoux : rue Zaine 9.

De nouvelles collaboratrices sont là pour répondre à vos questions le mardi et jeudi de 9h à 16h30 ainsi que le mercredi de 13h30 à 16h45.

Par téléphone : 010/68.72.77 ou par email : ale.chaumont.gistoux@gmail.com



LAETITIA JANSENS
Stores et tentures sur mesure
Tissus en petites et grandes largeurs
Stores vénitiens bois & alu - Stores enrouleurs

Bonlez - 0479/267.446 - laetitia.jansens@hotmail.com 
www.laetitiajanssens.com





Droguerie Quincaillerie LANZI



Du mardi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h
Dimanche de 9h30 à 12h00

*Le conseil est gratuit
et ne vous engage à rien*

010/68 91 47

droguerielanzi@gmail.com

Chaussée de Huy 197 1325 Chaumont-Gistoux



- ◆ Peintures ◆ Produits d'entretien ◆ Produits piscines et étangs
- ◆ Jardinage ◆ Sacs aspirateurs
- ◆ Reproduction de clés ◆ Plaques Auto



Funérarium mis **gratuitement** à la disposition des familles

POMPES FUNEBRES devroye S.A.

7 SALONS FUNÉRAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS
Bouquets et couronnes de fleurs
Monuments funéraires
Avenue des Acacias, 21 à 1300 Wavre

www.pfdevroye.com APPEL GRATUIT 24h/24 au 0800.925.13




Pour bien démarrer votre construction



E-MAIL : info@hoslet.be
Site Internet: www.hoslet.be

TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENTS ET DE DÉMOLITIONS



40 ANS D'EXPERIENCE

TRANSPORTS DE TERRES - SABLES - GRAVIERS




Pour tous renseignements

Chaussée de Huy, 191 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX
T.V.A.:0406910644 - RCN 33348 - Eng. 030412/04/08
Tél. 010/68.80.57 - Fax. 010/68.02.35




Depuis 1902

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS & PRIVÉS

Fabrication & pose de béton & asphalte
Pavage - dallage
Egouttage

85, Chaussée Provinciale Tél.: 010.61.28.47
1341 OTTIGNIES - L.L.N. Fax : 010.61.13.27
info@melinsa.be - www.melinsa.be

Entreprise de peinture

Rodolphe BAURAIN

Peinture intérieure / conseil couleur / tapissage
Peinture extérieure / façade / boiserie
Nettoyage / toiture / terrasse
Protection des murs extérieurs : hydrofuge

A votre service

Devis gratuit
010/68 94 63 - 0478/945 747
bauraind-rodolphe@hotmail.com
Corroy-le-Grand

► DE LA VIE DANS NOS ÉCOLES

Ecole de Gistoux Avis aux aînés de la commune

Bonjour à toutes et à tous, nous sommes les élèves de 6P de l'école de Gistoux.

Notre projet d'aide en informatique pour les aînés de la commune que nous avons débuté l'année passée n'est pas annulé mais il sera modifié. Pour la sécurité de tous et pour le respect des règles sanitaires COVID, nous ne pourrions pas vous accueillir en classe. Cela se fera donc

par capsules vidéos. Nous y travaillons en classe, mais cela nous prendra un certain temps.

Dans le prochain Amalgame, nous vous tiendrons au courant de la suite du projet.

Merci à vous!

Les élèves de 6^e primaire

Ecole communale «Le Chemin des Enfants»

Au printemps dernier, plusieurs enfants ont été privés des classes de dépaysement au vu de la crise sanitaire. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme et pour palier ce manque ressenti chez les élèves que l'école Le Chemin des Enfants a décidé d'organiser des classes vertes dès le début de l'année scolaire.

Début octobre, 5 classes primaires sont parties une semaine au Domaine de Palogne et les P6 les ont rejoints pour une journée. L'endroit idéal pour prendre un bon bol d'air!

Le temps maussade n'a pas empêché les enfants de participer à des activités très variées. La spéléologie, l'atelier de survie, la fabrication d'un hôtel à insectes, le VTT, le spectacle de rapaces, la visite du château de Logne, la tyrolienne et la soirée contes et légendes ont bien rythmé cette semaine riche en découvertes et apprentissages divers.

Une bulle en école, hors du temps, qui a permis à tout le monde de se retrouver, de charger ses batteries et de vivre des aventures extraordinaires.



C'est donc en beauté et des souvenirs plein la tête que ces élèves ont entamé leur nouvelle année scolaire.

Cette formule est à retenir car les liens tissés dès le début d'année ne peuvent être que bénéfiques, tant pour les enfants que pour les enseignants!

L'équipe éducative

L'école de Bonlez vit l'école d'autrefois à l'Ecomusée du pays des Collines à Ellezelles



Elèves de 3^e primaire



Elèves de 4^e primaire

Habillés de nos tabliers, avec nos ardoises et sans oublier le bonnet d'âne, nous avons vécu la scolarité de nos grands-parents. Nous avons même visité une maison qui reflète la vie quotidienne au début du siècle dernier. La différence est flagrante, surprenante, énorme et même impressionnante. Une journée de joie, d'amusement, de plaisir sont les mots clés de cette journée inoubliable!

Voici quelques réactions d'enfants :

« Nous avons adoré jouer avec les jeux d'autrefois. »

Jonathan et Guillaume (P3)

« Les punitions donnent la honte et on est sûr que l'enfant ne fera plus la bêtise car c'était super gênant. »

Ferre (P4)

« Ça m'a choqué quand j'ai vu comment on vivait avant. »

Noah (P3)

« On a écrit sur une ardoise avec des craies noires (touches). Il fallait tout le temps repasser pour que cela se voit. »

Océane (P4)

« Nous avons aimé l'école d'autrefois, surtout les calculs. »

Justine et Afonso (P3)

« Ce n'est pas cool car si on est gaucher, la prof prend une règle et tape sur la main gauche »

Emma (P4)

Une rentrée magique à l'école de Corroy !

Cette année, les enseignants ont décidé d'exploiter le thème de Harry Potter à l'école. Les élèves de primaire ont été accueillis par les enseignants et la directrice « déguisés » pour l'occasion. Dès l'entrée dans l'école, les décorations nous font pénétrer dans un autre univers magique ! Les élèves de maternelle participent aussi au thème de l'année en parlant de la magie et des sorciers et sorcières.

Cela a permis de vivre une rentrée plus sereine et joyeuse, ce qui était bien nécessaire après la fin de l'année scolaire particulière qu'on a vécue.



Quand l'apprentissage passe par les jeux : collaboration entre les étudiants de l'ENCBW et les élèves de Corroy

Des étudiants de 3^e année sont venus tester des jeux qu'ils ont créés dans le cadre de leur cours de sciences avec M^{me} Benkadour. Ce travail collaboratif est très important car il permet aux étudiants, futurs enseignants, de se rendre compte de la réalité de terrain. Les étudiants sont d'abord venus à l'école rencontrer les élèves pour leur poser des questions sur ce qu'ils savaient déjà par rapport aux différents points de matière. Joëlle, enseignante à Corroy, a fait le lien entre

les 2 écoles pour mettre en place ces ateliers. Les élèves des classes de M²/M³ et de P1 et P2 ont pu vivre des ateliers sur les 5 sens, les aimants, la reproduction, la digestion et les animaux. Les élèves étaient ravis des jeux qui rivalisaient d'originalité ! En ces temps difficiles, il est primordial de continuer à offrir des moments de bonheur et d'apprentissage ludique aux enfants.



Puis-je brûler les feuilles mortes de mon jardin?

La température diminue progressivement, les jours raccourcissent et les arbres se déshabillent... Pas de doute, l'automne est bien installé! Les feuilles qui ornaient les arbres encore récemment parsèment les pelouses... mais peut-on s'en débarrasser en les brûlant?

«Oui, mais...»

Le Code Rural wallon dit que les feux de déchets végétaux **secs** sont **tolérés**, mais à condition d'être «**à plus de 100 mètres des habitations**, des bruyères, des vergers, des haies, du blé et de la paille et des lieux où le lin est mis à sécher». Le but est de ne pas déranger le voisinage par les fumées et odeurs d'incinération.

Si vous ne respectez pas cette loi, vous êtes passible d'une **amende administrative** variant de 50 € à... 100.000 €. Il s'agit d'une infraction de **2^e catégorie** (article 161 du Règlement Général de Police de la Zone de Police Ardennes brabançonnaises). La sanction donnée par le Procureur du Roi ou le fonctionnaire sanctionnateur de la Province du Brabant wallon peut être plus lourde si vous brûlez **autre chose que des végétaux** et si vous portez potentiellement **atteinte à la santé publique**.

Brûler ses déchets verts à moins de cent mètres d'une habitation est formellement interdit.

Pourquoi ne faut-il pas brûler des déchets dans son jardin?

C'est une activité fortement émettrice de polluants dangereux pour notre santé, des nuisances pour le voisinage, des risques d'incendie. Tout feu produit du CO₂ qui contribue au réchauffement climatique et la combustion des matières organiques produit de la dioxine, une substance cancérigène. Le bois, en brûlant, libère des particules fines qui peuvent provoquer l'apparition de graves problèmes de santé. Abandonner cette pratique, c'est moins de pollution et une meilleure qualité de vie.

Petit rappel de la législation concernant les feux de déchets verts :

L'article 83 de notre Règlement Général de Police précise :

- §1. Sans préjudice des dispositions des Codes rural et forestier, l'incinération de déchets végétaux secs, c'est-à-dire des végétaux provenant de l'entretien, par les particuliers, de leur jardin ou provenant de l'activité agricole n'est autorisée que dans la mesure où les déchets sont en quantité limitée et suffisamment secs pour ne pas provoquer des fumées provoquant un dérangement public ou de manière générale, des risques importants d'incendie.
- §2. Les feux de déchets verts doivent se situer **à plus de 100 mètres de toute habitation**, ou même à une distance supérieure lorsque les fumées ou émanations sont susceptibles de créer des risques d'incendie ou des inconvénients pour le voisinage.
- §3. Les feux de déchets verts sont **interdits pendant la nuit**. Pendant la durée d'ignition, les feux doivent faire l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure, et ce jusqu'à leur extinction complète.
- §4. L'importance des feux de déchets verts doit être maintenue à un niveau tel qu'ils puissent être **maîtrisés par ceux qui les ont allumés**. Les feux sont **interdits par temps de grand vent, de sécheresse ainsi que lorsqu'une alerte smog** est annoncée par les médias.

Le saviez-vous ?

Un feu de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que le chauffage d'une maison pendant plus de quatre mois...

Le **recyparc** accueille vos déchets verts.

Adresse du parc : Chemin de Vieusart 3 à Corroy-le-Grand – 010/86.08.52.

Pour les personnes âgées d'au moins 65 ans ou handicapées ou non motorisées, sur l'entièreté du territoire communal, une collecte de déchets verts est organisée.

Deux possibilités sont offertes pour **prendre rendez-vous** :

- le téléphone, auprès de la réceptionniste du service Environnement, entre 9h et 12h, les mardis et jeudis – **010/68.06.91**,
- l'adresse électronique : ml.serret@jmd-consultance.be. Il est alors tenu compte de votre demande jusqu'à 17h la veille du jour de la collecte.

Le **broyage** constitue une alternative intéressante pour éliminer les branches. Cela permet de réduire le volume de déchets et donc facilite son évacuation. Mais le broyat peut aussi être réutilisé de différentes manières sans même devoir l'évacuer de chez vous. Le recyclage le plus simple est l'utilisation du broyat (ou mulch) en paillage dans les parterres. Cette couverture a l'avantage de ralentir la pousse des «mauvaises» herbes et de maintenir l'humidité au sol. De plus, en se décomposant, ces déchets de bois nourrissent le sol. En disposant une épaisseur suffisante, ce paillage peut aussi servir de protection contre le gel au pied de certaines plantes ou arbustes plus fragiles. Attention à éviter le broyat de résineux dont le caractère acidifiant peut être préjudiciable. Par contre, placé directement sur les «mauvaises» herbes, il peut alors avoir un effet désherbant.

L'automne est une période propice à l'**élagage des arbres et massifs arborés**. Plutôt que de brûler ou évacuer les branches, recyclez-les et compostez vous-même dans votre jardin. Le broyat de branches constitue aussi un apport carboné intéressant pour le compost (investissez dans un broyeur par exemple) et permet d'amender directement le sol du potager. Une couche de minimum un centimètre d'épaisseur est nécessaire et on peut accélérer le processus en ratisant légèrement pour l'enfoncer dans les premiers centimètres de terre.

Épargnez-vous du boulot et faites plaisir aux hôtes du jardin. Un tas de branchages dans un coin du jardin constituera un abri qui attirera divers animaux et insectes. Parmi les invités, le hérisson appréciera d'autant plus ce tas de branches protectrices si vous glissez en dessous une caisse garnie de paille ou de feuilles mortes. Sous le tas de branches, les herbes et feuilles qui se décomposent produiront chaleur et humidité qui plairont aussi aux orvets, crapauds et à une multitude d'insectes. Parmi lesquels la coccinelle qui aime s'abriter sous les écorces des branches mortes, tout comme le perce-oreille (ou forficule). Autant d'alliés précieux contre les pucerons lors du retour des beaux jours. Certains oiseaux y trouveront aussi un abri idéal. Vous pouvez également utiliser de fines branches pour garnir des hôtels à insectes.

Nadine TRIEF,
Service Communication

Les champs ne digèrent pas le métal, les vaches non plus...

En septembre dernier, la commune proposait aux agriculteurs de leur mettre à disposition des bâches de sensibilisation sur les effets néfastes que représentent les canettes jetées dans la nature...

Hervé Adam est agriculteur à Longueville, comme ses parents avant lui. Il a choisi d'installer une bâche le long d'une prairie, à l'entrée de son village.

Hervé Adam : *Nous avons plus d'une centaine de vaches blanc bleu à la ferme. Presque chaque année, on perd une vache à cause des canettes qui atterrissent dans nos champs ou nos prairies...*

La Fédération Wallonne de l'Agriculture (à l'origine de cette campagne de sensibilisation) précise que près de 3.000 animaux sont blessés chaque année sur le seul territoire de la Belgique...

Hervé Adam : *On trouve malheureusement beaucoup de canettes dans les prairies, dans les champs et dans les talus. On ramasse ce qu'on peut à la main, mais dans les hautes herbes ou quand les engrais verts ont bien poussé, on ne voit plus tous les déchets... Si les grosses machines agricoles sont équipées de détecteurs, ce n'est pas le cas des véhicules qui font les ballots. Et puis, les canettes sont constituées en grande partie d'aluminium et les machines ne les détectent pas...*

Lors de la fauche et de l'ensilage, les canettes qui ont échappé à notre vigilance sont déchiquetées et se transforment en lamelles coupantes. Quand elles atterrissent dans le fourrage, c'est une catastrophe pour nos vaches : elles se blessent, font des hémorragies, des infections si les canettes sont rouillées, ça perforé leur estomac et si on n'intervient pas à temps, elles peuvent en mourir...

Lorsqu'elles sont en prairie, les vaches n'avalent pas une canette entière comme sur l'affiche. Mais en broutant et arrachant des touffes d'herbe, elles risquent aussi d'emporter des morceaux de canettes déchiquetées ou rouillées et de se blesser.

Hervé Adam : *On doit parfois faire appel au vétérinaire, qui introduit un aimant (en l'injectant avec une seringue) pour récupérer les corps étrangers dans l'estomac de la vache!*

Beaucoup de temps, d'énergie et d'argent dépensés par les agriculteurs pour contrer les effets d'incivilités. Rappelons et insistons sur ce qui paraît pourtant évident et devrait constituer une des bases de la vie en société : le respect des champs, des prairies, du bétail et du travail de nos agriculteurs.

Aurélien VAN EECKHOUT,
Echevine de l'Agriculture

Vous êtes agriculteur et souhaitez placer également une bâche ?
Merci de vous manifester auprès du secrétaire des échevins : henri-nicolas.renders@chaumont-gistoux.be



Hervé Adam, agriculteur à Longueville.

« Parfois, on ramasse tellement de canettes, que la cabine de notre tracteur en est remplie ! »

Collecte communale des sapins de Noël

Prenez rendez-vous !

Au cours des premières semaines de la nouvelle année, la Commune de Chaumont-Gistoux propose à **tous ses résidents** une collecte (à la demande) de leur sapin de Noël.

► Comment ?

Du mardi 5 janvier au jeudi 4 février 2021, le ramassage communal est organisé sur rendez-vous à prendre via :

- la messagerie électronique ml.serret@jmd-consultance.be. Votre demande sera prise en compte jusqu'à 17h la veille du jour de la collecte,
- le téléphone, au cours des permanences du service « Environnement-Espaces verts-Mobilité », entre 9h et 12h, les mardis et jeudis – 010/68.06.91.

Seuls les sapins naturels sont concernés. Ils seront dépourvus de tout emballage, décoration, pot, support en bois croisés, clou... Leur gabarit s'aligne sur les normes habituelles des branchages collectés : une hauteur maximale de 1,50 m et un diamètre de tronc inférieur à quinze centimètres.

Il est aussi demandé de ne pas entraver la circulation des usagers de la voie publique et de respecter les heures habituelles de dépôt : après 18h la veille et avant 6h le jour du ramassage (art. 113 du Règlement Général de Police).

► Un temps d'attente ?

Intégrés dans les tournées organisées tout au long de l'année auprès des personnes âgées de au moins 65 ans ou éprouvant des difficultés

de mobilité dues à un handicap ou à une absence de véhicule, ces ramassages sont programmés tous les quinze jours par village ou quartier. Un temps d'attente est donc possible entre la prise de rendez-vous et le jour de collecte (un délai maximal de deux semaines).

► Combien ça coûte ?

Ce service de ramassage est prépayé. Comme les autres déchets verts ménagers, les sapins de Noël sont acheminés vers la dalle de compostage de Basse-Wavre gérée par l'Intercommunale du Brabant wallon (in BW) (<https://www.inbw.be/compostage>) : 45,45€/tonne intégrés dans le montant de la taxe communale forfaitaire conformément à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 5 mars 2008.

Si vous ne souhaitez pas utiliser la filière locale, les recyparcs (Chaumont-Gistoux, Perwez, Wavre, Incourt...) (<https://www.inbw.be/trouver-un-recyparc>) acceptent aussi vos déchets verts du lundi au samedi de 10h à 17h. Pour 2021, la quote-part dans les frais de gestion des recyparcs et d'autres points d'apport volontaire est de 24,75€/an/habitant, également intégrée dans le montant de la taxe forfaitaire annuelle.

► Et pour trier plus ?

Pour (re)découvrir les capacités d'accueil du réseau des recyparcs, le guide pratique reste accessible sur le site électronique de l'inBW (https://www.inbw.be/sites/default/files/publications/dechets/guide_pratique_des_recyparcs.pdf).

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT,
Conseillère en Environnement

Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée (CCCPH)

« Une personne handicapée dans un environnement accessible est valide. Et une personne valide dans un aménagement non accessible est une personne handicapée. »

C'est cette phrase qui nous inspire dans notre implication au sein du CCCPH ; le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée. Au sein de notre commune, et accompagnés par le CPAS, nous sommes tous les 6 tournés vers un même but : rendre le quotidien des personnes à besoins spécifiques plus agréable et permettre à chacun de vivre avec un maximum d'autonomie en améliorant l'accessibilité de son environnement.

Pratiquement, nous avons commencé par dresser le bilan et l'état de la situation. Les précieuses informations reçues d'Hélène Morciaux, notre « Seniors et Handicontact », nous apprennent que notre petite commune compte plus de 700 personnes en situation de handicap, soit près de 7 % des citoyens de Chaumont-Gistoux, sans compter les personnes non déclarées – par choix ou par manque d'information.

Les chiffres globaux nous montrent par ailleurs que 80 % des handicaps surviennent en cours de vie et sont donc susceptibles de nous toucher directement ou indirectement un jour ou l'autre. De plus, 80 % de ces handicaps sont invisibles et rendent leur compréhension et l'adaptation de l'environnement d'autant plus difficiles. Au bout du compte, une famille sur 4 est concernée par une situation de handicap.

Sur base de ces constats, nous avons lancé des rencontres avec différents échevins et conseillers communaux. Notre objectif est de sensibiliser d'abord les personnes ayant un rôle dans le développement de la commune sur l'importance de l'accessibilité pour un public en difficulté. Nous avons déjà eu l'occasion, juste avant le confinement, de rencontrer l'échevine des sports, Bérangère Aubecq, et le conseiller communal, Pierre-Yves Docquier, président de l'ASBL Omnisports dont l'ouverture d'esprit et l'écoute ont permis d'inclure des questions relatives aux besoins spécifiques dans le questionnaire qui sert de base aux futurs aménagements sportifs dans la commune.

La sensibilisation est primordiale car le regard des autres peut avoir un impact important sur des femmes, des hommes ou des enfants en situation de handicap qui peuvent ne pas se sentir bien dans leur peau ou dans leur tête.

C'est pourquoi le levier de la sensibilisation de l'ensemble des citoyens est étroitement lié à celui des personnes publiques. Le 3 décembre 2020 aura lieu la journée internationale des personnes handicapées. A cette occasion, nous vous proposerons des outils explicatifs de situations peu connues pour apporter des clés de compréhension pour appréhender simplement le quotidien des personnes concernées. La rencontre et l'échange d'idées et d'actions avec d'autres CCCPH des communes voisines constitue une des prochaines étapes de notre programme et ce, toujours dans le même but : pouvoir faire profiter à tous des bienfaits de notre commune.

Cette année 2020, chamboulée avec le confinement nécessaire qui nous a été imposé n'a été simple pour personne, mais encore moins pour des personnes avec des besoins spécifiques qui vivent déjà au quotidien une exclusion sociale. L'isolement fait terriblement souffrir et le monde politique, au vu de l'urgence sanitaire et de l'inédit de la situation, n'a pas eu le temps de mesurer la chose.

Des associations compétentes s'activent pour ne plus reproduire les mêmes erreurs et pour qu'un code soit également disponible pour nos voisins qui sont dans ces situations délicates. Le CCCPH a, dans ces circonstances, d'autant plus de raison d'être et de pain sur la planche en matière de sensibilisation, soutien pratique et rôle de relais auprès des autorités. Nous vous encourageons à visionner par ailleurs le reportage « Nous sommes les exclus, les damnés de la Terre » passé sur la RTBF début du mois d'octobre dans le cadre de l'émission « Investigation ».

Mais 2020 est aussi porteuse d'une bonne nouvelle pour les personnes fragilisées pour qui une famille, des amis, des voisins s'affairent et consacrent leur temps précieux et leur énergie. Depuis le 1^{er} septembre, ces courageux bénévoles, les aidants proches, ont enfin un statut en Belgique. La nouvelle loi belge distingue deux types de reconnaissance : la reconnaissance générale, plus symbolique, qui permet de reconnaître l'investissement et de valoriser l'aidant ; et la reconnaissance qui donne accès à un congé thématique d'un mois, avec une compensation par l'ONEM. Certaines conditions sont liées à cette demande de congé et il y a encore du chemin à faire pour reconnaître cet accompagnement primordial mais c'est un pas en avant fondamental et encourageant.

« Il est important de dire qu'il y a des limites aux charges supportables au nom de l'amour. »

N'hésitez pas à contacter votre Seniors et Handicontact – 010/68.72.78 – seniorsethandicontact1325@publink.be ou l'ASBL Aidants Proches pour toute information à ce propos.

« Ce que tu fais pour moi sans moi, tu le fais contre moi. »

Notre CCCPH est constitué de professionnels de l'inclusion de la personne handicapée et de personnes directement concernées par le handicap dans leur quotidien.

Les retours des personnes en situation de handicap sont importants pour nous aider à relayer des informations et des demandes pertinentes aux autorités communales pour faire avancer les choses en connaissance de cause et proposer des solutions adaptées à notre commune et à notre environnement.

N'hésitez pas à contacter les membres de notre conseil pour relayer tous les sujets que vous souhaitez aborder et pour lesquels vous souhaitez étudier des solutions.

Serge Denis – Chaumont – Expert en accessibilité numérique – 0486/45.82.17 – serge.denis@webetoile.be

Patricia Malevez – Gistoux – Maman d'une fille de 18 ans trisomique avec TED et TSA – 0474/54.96.19 – pattemal@skynet.be

Anne Hoornaert-Merckx – Corroy – Aidante proche – 0499/41.52.56 – anne_merckx@hotmail.com

Christine Dotremont – Gistoux – Insertion professionnelle et adaptation du poste de travail – 0497/33.28.59 – ch.dotremont@gmail.com

Natacha Verstraeten – Chaumont – Présidente du CPAS – Maman d'un fils autiste avec troubles psychiatriques – 0474/47.66.36 – natacha.verstraeten66@gmail.com



CCCA – Continuons à espérer...



Les astronomes et astrophysiciens scrutent continuellement le cosmos et découvrent des exoplanètes à des milliers d'années-lumière. Ils parviennent même à y déceler des vapeurs d'eau et seraient capables de démontrer que des plants de tomates pourraient s'y développer.

Mais c'est cependant sur notre petit globe de quelques dizaines de milliers de kilomètres de tour de taille que cet ennemi invisible s'est infiltré sans que quiconque ne l'eût senti venir. Il a fait de 2020 une année cauchemardesque. Personne n'est coupable, mais chacun est responsable de sa sécurité et de celle des autres. Espérons que les puissants de ce monde deviennent moins orgueilleux et s'inquiètent désormais plus des problèmes terre à terre de leurs administrés.

« Là où les hommes se retrouvent, se rassemblent aussi les germes ». Cette citation de Thucydide, reprise par mes amis du Cercle d'Histoire, exprime bien le désarroi des organisateurs de réunions et d'organisations, festives ou non. Le CCCA n'échappe pas à cette règle, d'autant plus que son public cible est considéré comme groupe à risque.

Septembre n'a pas connu le renouveau attendu et la situation s'est encore dégradée au point de placer nos régions, à l'heure de rédiger ces lignes, dans la pire zone de turbulences en Europe. Avec notre partenaire CPAS et l'accord des autorités communales, nous aurions pu maintenir l'après-midi en chansons et une mini table d'hôtes. Mais, et c'est une évidence, convivialité et ambiance ne pouvaient être au top vu les contraintes imposées. Qui plus est, nous avons effectué

des sondages qui démontraient que nos aînés privilégiaient d'abord la sécurité, malgré le désir évident de se retrouver. Soulignons ici leur mérite!

En principe, et sauf revirement lié à cette pandémie, les séances de mise à jour du code de la route du 8 décembre sont maintenues (réservation obligatoire au CCCA jacques.denis28@gmail.com ou 0495/62.52.56). Pour les tables d'hôtes de décembre, nous aviserons le public via les réseaux habituels.

Nous avons simplement mis au frigo nos autres projets 20/21 ; au frigo mais pas au congélateur! Néanmoins l'un de ceux-ci a été remanié et adapté aux circonstances. Comme vous le lirez par ailleurs, les élèves de l'école de Gistoux vont réaliser des capsules sur le thème de « l'initiation à l'informatique », avec l'aide de l'EPN. Destinées à tout public, mais surtout aux aînés, pouvant être visionnées sur le réseau communal, elles éviteront les déplacements vers l'école, les contraintes liées aux horaires et – probablement – aux contacts rapprochés. Plus d'infos dans l'Amalgame de printemps (à paraître fin février).

Les jours défilent et nous serons bien vite aux dernières heures de cette année chaotique. Au moment de présenter vos vœux aux personnes qui vous sont chères, mesurez encore mieux cette fois la valeur de chaque mot exprimé en leur souhaitant une « bonne année et bonne santé ».

Jacques DENIS,
Président du CCCA
0476/81.41.26

Infos Finances : certitudes et incertitudes

Tout comme les marchés ou la bourse, les finances communales présentent une seule certitude c'est que leur évolution est largement incertaine.

L'ensemble des déterminants, eux-mêmes incertains pour la plupart, qui doivent être pris en compte dans la gestion financière communale est tel que le résultat de leur intervention ne peut être apprécié qu'en terme de probabilité prudente.

L'établissement du budget de l'année 2021, en cours d'analyse au moment de la rédaction de ces lignes, s'inspirera donc de la réalité constatée en termes économiques généraux et en termes de recettes et dépenses communales constatées en 2020. Il s'appuiera par ailleurs sur des hypothèses d'évolution de ces données.

Malgré un déficit recettes-dépenses enregistré à hauteur de près de 113.000€ lié à l'impact des événements de la Covid-19, nous sommes parvenus à maintenir de justesse l'équilibre budgétaire de 2020.

Pourtant, en 2020, le PIB (produit intérieur brut) de la Belgique devrait connaître une évolution de -9% qui pourrait être -13,4% en cas de nouveau confinement général.

La dette brute consolidée belge située à 98,7% du PIB en 2019 est estimée passer à 118,1% en 2020 (tableau de bord économique mensuel de la BNB). Chiffres dont on attend la confirmation en fin d'année.

Ce contexte n'est pas sans impacter la situation financière de notre commune dont les recettes sont constituées à 71% par la fiscalité, principalement l'IPP (impôt des personnes physiques) pour 36%. Toute diminution des revenus des citoyens, qui contribuent au PIB, a donc un impact direct sur les recettes communales.

Mais à quel niveau? Comment les citoyens de notre commune seront-ils concernés par une perte de revenu? La structure sociale et professionnelle de notre commune présente des caractéristiques propres qu'il est difficile de comparer avec l'ensemble de la population belge.

En conséquence, pour le calcul budgétaire, nous établissons des hypothèses qui tiennent compte de ces caractéristiques dans un contexte de diminution des recettes IPP liée à une situation économique lourdement dégradée par la crise sanitaire et cela pour plusieurs années.

Dans un prochain article, nous commenterons ce budget et les perspectives qui se dessinent.

Pierre LANDRAIN,
Echevin des Finances et Budget



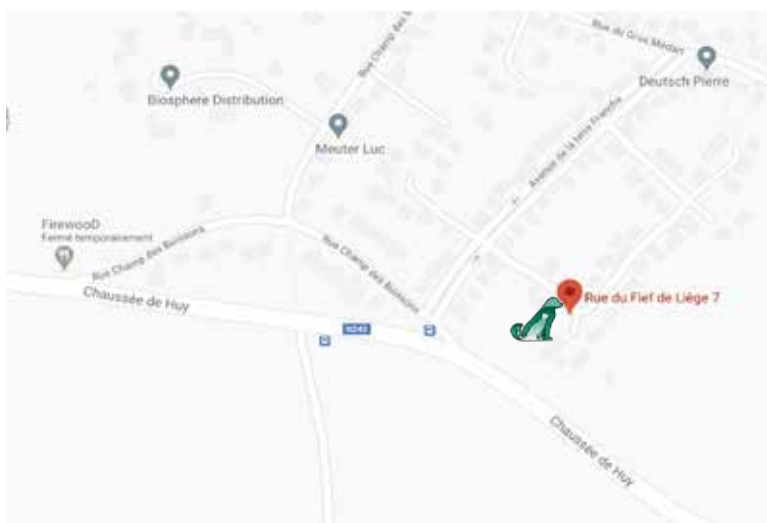
Vétérinaire 'Véto-1325'

www.veto-1325.be

Dr John de Fabribeckers

**DÉMÉNAGEMENT...
RETROUVEZ-NOUS
DÈS À PRÉSENT**

**RUE DU FIEF
DE LIÈGE, 7
(LOTISSEMENT DU CHÂTEAU D'EAU)**



0477 08 80 82 - 010/68 08 32

Rue du Fief de Liège, 7 - 1325 Chaumont-Gistoux

Villas, bungalows, fermettes, maisons de village

Si vous avez un bien similaire à vendre,
je suis à votre disposition pour vous aider et en obtenir le meilleur prix.

Un coup de fil ? 0476/ 33 60 22

Sabrina



Achats groupés d'énergie

Envie de payer moins cher votre énergie ?

Réduisez votre facture annuelle grâce à l'achat groupé d'électricité 100% verte et de gaz de la Commune de Chaumont-Gistoux !



300 €* d'économies moyennes par an !

PARTICIPATION GRATUITE jusqu'au 23.12.2020

www.chaumontgistoux-energie.be
010/87.12.36

* Les économies calculées sont basées sur les tarifs d'octobre 2020 et s'entendent TVAC (21%), hors promotion et hors réduction quelconque. Ces comparaisons ont été effectuées en tenant compte des consommations annuelles standard : une consommation de 1.000 kWh de jour et de 1.900 kWh de nuit en bi-horaire pour l'électricité et une consommation de 23.250 kWh pour le gaz. Plus d'informations sur www.chaumontgistoux-energie.be.

VOS ÉCONOMIES*

-307 € ☆ mega	-441 € ✦ Lampiris	-454 € ✦ luminus
-506 € ● Eneco	-619 € ENGIE	-1030 € essent



Les achats groupés d'énergie de la Commune de **Chaumont-Gistoux**

En partenariat avec wikipower

Entre 2020 et 2030, l'éclairage public communal fait peau neuve : suppression, passage au led et « dimming »

Le gestionnaire de réseau de distribution ORES, en charge du suivi du parc d'éclairage public communal de 2.239 lampadaires, va en améliorer l'efficacité énergétique¹ de manière graduelle.

En 10 ans, entre 2020 et 2030, l'ensemble du parc sera renouvelé. Le projet, baptisé « E-Lumin », vise à réduire le premier poste de consommation électrique de la commune de 60 à 70 % en passant à un éclairage de type led et en appliquant un « dimming ». Il vise aussi à réduire le besoin d'entretien des points lumineux. La première des 10 phases démarre bientôt. Petit éclairage sur le sujet et implications pour vous.

I Réflexions communales

La présentation d'ORES relative au projet E-Lumin au sein de la commune a amené une réflexion plus large sur l'éclairage public dans son ensemble allant au-delà du « simple » changement de source lumineuse. Au fond, ne supprimerions-nous pas certains points lumineux ? Si oui, sur quelle base ? Quel chaleur d'éclairage ? Que faire au niveau du centre de Gistoux ? Quels sont les aspects réglementaires en la matière ? ...

Bon nombre d'interlocuteurs ont été mobilisés pour alimenter ce travail (ORES, SPW Mobilité & Infrastructure, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, le GRACQ², plusieurs services communaux, ainsi que la CCATM³ qui a même réalisé un parcours nocturne cet été pour sillonner la commune, l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, le plan lumière de plusieurs villes belges et internationales, ...)⁴.

L'éclairage public fait tellement partie de notre univers qu'il semble naturel, constant et immuable. De longue date déjà, la Belgique est connue pour son éclairage public bien plus visible depuis l'espace que nombre d'autres pays. En Belgique, on dénombre 19 lampadaires pour 100 habitants, contre 12 en moyenne en Europe. Et la tendance est à la hausse : l'éclairage public a plus que doublé ces 25 dernières années.

I a. Eclairage public, synonyme de sécurité ?

Pour beaucoup d'entre nous, l'idée qu'éclairage est synonyme de sécurité est une vérité bien ancrée. Or, les scientifiques et les nombreux plans lumières de grandes villes nous montrent qu'éclairage public ne rime pas forcément avec sécurité. Pre-

1 Conformément à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 14/09/2017.

2 Les cyclistes quotidiens <https://www.gracq.org/>

3 Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de Mobilité, instituée dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie.

4 Ce sont les sources des éléments chiffrés de cet article.

nons l'exemple des intrusions dans les logements. La cause déterminante des cambriolages tient à l'absence des occupants qui se matérialise lorsque ces derniers sont au travail... en journée donc. Bien sûr des vols sont aussi perpétrés lorsqu'il fait noir. La tombée de la nuit est sans doute un élément déclencheur, pas un élément moteur. Et l'éclairage public n'empêchera pas le larcin d'être commis. Par contre, il ne facilitera pas la police dans sa recherche des fuyards. Ceux-ci auront pour complice un éclairage pour les guider dans leur fuite. A l'inverse, dans le noir, les fuyards ont besoin de lampes de poche qui dénoncent leur emplacement de loin. L'éclairage public ne rime pas forcément non plus avec sécurité sur nos routes. Si on regarde les accidents de nuit les plus lourds de conséquence, ils ont très largement lieu sur des routes éclairées. Les facteurs explicatifs sont la vitesse (favorisée par des routes éclairées), l'alcool ou les stupéfiants, l'endormissement au volant et les conditions climatiques. Bien sûr, l'éclairage remplit une fonction d'indication des lieux, il permet aussi d'y voir plus clair aux moments de forte affluence quand plusieurs types d'usagers empruntent les voiries (aux abords des écoles, aux heures de pointe, ...)

Mais alors pourquoi avoir placé tant d'éclairage public ? A l'époque où celui-ci s'est généralisé, on pensait effectivement que, de lui, dépendait notre sécurité. Aujourd'hui, c'est sur cette base qu'on continue à éclairer nos voiries, même si les mentalités changent. Cette association « éclairage public = sécurité » est ancrée en nous. De même que l'association « espace public non éclairé = peur ». La sécurité est une chose, le sentiment de sécurité ou notre peur en est une autre. **La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : voulons-nous maintenir, voire renforcer, un éclairage coûteux, gros consommateur d'énergie et grand émetteur de CO₂ dont on conclut qu'il n'améliore pas notre sécurité, si ce n'est qu'il contribue, à la surface, à notre sentiment de sécurité ?**

I. b Eclairage public, santé et biodiversité

Les scientifiques nous alertent également sur les nuisances que peuvent représenter l'éclairage public sur notre santé et celle de la biodiversité. Pour l'homme, trois éléments sont déterminants : 1. le besoin de dormir dans le noir complet pour un sommeil vraiment réparateur, 2. la sensibilité de notre rétine au led blanc trop froid (contenant une forte composante bleue) et 3. l'éblouissement qui, au-delà d'être gênant, peut être dangereux. Pour ces raisons, la commune a opté pour un blanc plus chaleureux (3000 Kelvin), tout en maintenant un blanc moins chaleureux (4000 Kelvin) pour attirer l'attention des automobilistes au niveau des passages pour piétons.

À notre insu, l'éclairage public porte atteinte à la biodiversité, surtout quand on sait qu'il y a plus d'animaux nocturnes que diurnes. Des millions d'insectes meurent chaque nuit attirés par les luminaires autour desquels ils tournent jusqu'à l'épuisement, les rapaces participant à la régulation des rongeurs perdent leur repère et leur cycle naturel, Une biodiversité riche a son habitat et ses ressources au sein du site Natura 2000 de la Vallée du Train (qui représente 10 % de la superficie communale), ainsi qu'à proximité du passage des cours d'eau.

Le SPW Ressources naturelles et Environnement nous invite donc à éviter, voire à réduire, l'éclairage public dans ces zones,

ce qui est déjà le cas en grande partie. Il nous conseille aussi de reconstituer des « couloirs noirs ». Au-delà du site Natura 2000 et des environs des cours d'eau, cet enjeu concerne tout le territoire communal. Certaines rues peu densifiées peuvent aussi voir leur éclairage supprimé de manière réfléchie. Il en va de même pour nos espaces verts publics et privés, nos jardins abritant aussi la biodiversité et où l'éclairage gagne à être réduit, plus directionnel et plus restreint, orienté vers le bas.

I. c Eclairage public, finances et environnement

L'éclairage public sur la commune est constitué de 2.239 points lumineux. Il représente le premier poste de consommation électrique de la commune : +/- 866.000 kWh/an pour 130.000 €/an, soit 385 kWh/an/point lumineux ou 58 €/point lumineux. Cela représente l'équivalent de la consommation électrique annuelle de quelques 250 familles mais aussi 215t CO₂/an. Ajoutons à la consommation électrique le coût des réparations diverses à charge de la commune pour 27.000 €/an ou 12 €/an/point lumineux et le coût d'entretien de service public à charge d'ORES de 54.000 €/an ou 24 €/an/point lumineux. **Chaque point lumineux coûte donc 94 €/an à la collectivité** (70 € à notre budget communal et 24 € à celui d'ORES).



2. Projet E-Lumin en pratique et décisions communales

► Projet E-Lumin en pratique

ORES et la commune ont signé le 13/01/2020 une convention cadre de remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation. Elle prévoit le programme de travaux et les modalités de financement. Les gains de consommation énergétique financent l'opération.

Les travaux prévoient :

- 10 phases de travaux de remplacement en 10 ans pour moderniser l'ensemble du parc avec une date de démarrage encore à déterminer fin 2020 – début 2021.
- Le remplacement des têtes de luminaire existantes par du led. Les poteaux et les crosses supportant les luminaires restent en place. Aujourd'hui, 15 % du parc est déjà équipé de luminaires led.
- Ces luminaires seront « dimmés » (c.à.d. que l'intensité de la luminosité sera réduite) de 50 % chaque nuit pendant 8 heures, approximativement de 22h à 6h. La période précise de « dimming » dépend d'un jour à l'autre en fonction des heures saisonnières de lever et de coucher du soleil.

► Décisions communales

Pour remplacer les 2.239 lampadaires communaux en 10 ans, il convient d'en remplacer environ 10 % chaque année. Le Collège, en sa séance du 16/09/2020, a pris la décision suivante concernant la première phase qui concerne les lampadaires les plus énergivores :



► La phase 1 concerne le traitement de 182 points lumineux (soit 8% du parc). La carte est téléchargeable sur le site internet communal : www.chaumont-gistoux.be

- 91 points seront supprimés. Il n'y aura plus d'éclairage public à ces endroits pour les raisons évoqués ci-dessus. La liste des rues concernées se trouve également sur le site de la commune.
- 91 points lumineux seront remplacés par le luminaire TECEO représentant déjà 15% du parc, avec une chaleur d'éclairage de 3000 Kelvin.

3. Quelles actions pour vous en matière d'éclairage ?

► Veillez à vous éclairer lorsque vous sortez de chez vous ! En voiture, avec votre charroi agricole, à moto, à vélo, à pied, vous êtes toujours plus nombreux à bien allumer vos phares ou vos lampes. Pour les modes de déplacement doux (à vélo et à pied), en plus des lampes, il est également indiqué de passer un vêtement réfléchissant dont l'effet est décuplé par l'effet de vos mouvements.

► La commune s'oriente vers un éclairage plus responsable au niveau de son parc d'éclairage public, nous vous encourageons également à avoir une attention au niveau de votre propre éclairage extérieur privé

- Réduire sa présence et son utilisation (par exemple l'éclairage ne s'allume que lors d'une détection simultanée de présence et de luminosité insuffisante. De plus, le détecteur est orienté de manière à ne détecter que les présences requises).
- Réduire sa dispersion dans l'environnement par un éclairage directionnel, orienté vers le bas.

Ceci vous permettra, par la même occasion, de faire des économies sur vos consommations et de participer à l'effort de réduction des émissions de CO₂.

Votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires par email à l'adresse energie@chaumont-gistoux.be (pour rappel, la commune doit veiller à l'uniformité de l'éclairage public).

Ghislain ERREBAULT,
Conseiller en Energie



3^e édition du Festival d'éveil créatif

Enfants aux yeux qui pétillent,
Parents au regard qui brille,
Rêves et sourires plein les lèvres!

La 3^e édition du Festival en faveur de l'éveil créatif des enfants de 0 à 6 ans a remporté un véritable succès : plus de 600 personnes y ont participé les 3 et 4 octobre derniers.

Cette année a vu fleurir plusieurs activités culinaires : confection de délicieux **brownies au chocolat** ou encore **atelier « pesto »** permettant de composer – avec créativité – de joyeux mélanges d'aliments avec un petit pilon dans un mortier.

Et, bien sûr, la conteuse spécialisée pour un public de tout jeunes enfants, les ateliers : « **peinture créative avec 1001 supports** », « **compositions naturelles** », « **1001 cabanes** » et « **1001 Kaplas** », ... qui apportent toujours autant de moments de plaisir et de découverte.

Les impressionnants **instruments de musique géants**, la « **Roue du silence** » et l'espace multisensoriel « **Cocoon** » de l'asbl Musiques Mosaïques ont à nouveau suscité curiosité et émerveillement!

Sans oublier le superbe « **Carrousel des Familles** » qui fait rêver petits et grands, remis à neuf grâce à une équipe composée de jeunes de l'Haribus et de volontaires.

1001 mercis à tous les partenaires qui se sont engagés avec enthousiasme et avec leur âme d'enfant dans cette organisation :

- ▶ le Bébébus, halte accueil mobile,
- ▶ l'asbl Caravelles, dispositif d'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil,
- ▶ les crèches du CPAS : Bouton d'Or, Bruyères et Coquelicots, Chant de blé,
- ▶ la Coordinatrice culturelle communale,
- ▶ la Consultation pour enfants de l'ONE,
- ▶ le Service communal Accueil Temps Libre pour les enfants de 3 à 12 ans,
- ▶ les Services administratif, social et logistique du CPAS.

Les émotions donnent faim et nous avons pu compter sur l'Unité scout Paravitam de Gistoux pour rassasier tout ce petit monde.

En quittant, nombre de participants nous ont adressé un joyeux « Merci beaucoup » et « A l'année prochaine ? » empli d'espoir. Nous serons au rendez-vous!

Pour les organisateurs du Festival,

Natacha VERSTRAETEN,

Présidente du CPAS en charge de l'Enfance et de la Famille



DIONBULLES
spa **privatif** entre **wavre** et **LLN**



Offrez-vous un moment EXCLUSIF

www.dionbulles.be

 **Dionbulles**  **0486/25 35 70**

JADOUILLE
 Garage
 Carrosserie



Fax : 010/88 02 98
 Tél : 010/88 87 67
 T.V.A. : 655.569.055

4, rue d'Incourt 1325 LONGUEVILLE

RESTAURANT
TABLE ROBERTI
 LES GARRIGUES



LA CARTE DES PLATS À EMPORTER EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE
 LE MENU DES FÊTES SERA DISPONIBLE PROCHAINEMENT
 N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rue Goffinet, 11 - 1325 Chaumont-Gistoux
info@table-roberti.be - www.table-roberti.be - 0477/45.71.75

Carrefour
market



Mestdagh

**FAIRE DES PETITS PRODUCTEURS.
 NOS PLUS GROS FOURNISSEURS.**

QUESTION DE BON SENS.

Du lundi au dimanche : 08h-20h

Chaussée de Huy 47 - 1325 Dion-Valmont - 010 23 92 60

L'écho des forêts de Chaumont-Gistoux

Natura 2000? Qu'est-ce que c'est?

«Natura 2000» est un **réseau écologique** qui vise à assurer la conservation d'habitats et d'espèces remarquables et menacées en Europe. Ce réseau résulte d'une initiative de l'Union Européenne pour freiner le **déclin de la biodiversité**. Tous les états membres ont été tenus de mettre en œuvre leur propre réseau Natura 2000. C'est actuellement le plus grand réseau écologique au monde!

En Wallonie, le réseau N2k compte 240 sites couvrant 221.000ha, soit 13% de la superficie du territoire. Le réseau est principalement composé de bois et forêts (75%) et de prairies (25%).

Les habitats visés sont les **hêtraies à luzule, les tourbières** ou encore les prairies maigres de fauche.

Les sites N2k sont divisés en Unité de Gestion (UG) qui ont chacune un objectif de conservation.

- ▶ L'UG1 et UG S1 visent à assurer une bonne qualité des eaux de surface des **milieux aquatiques** et protéger la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Les espèces à protéger sont, notamment, le Chabot, la Moule perlière, l'Ombre commun, le Triton crêté, ...
- ▶ L'UG2 et UG S2 sont un ensemble de **milieux ouverts prioritaires** et reprennent les prairies qui disparaissent peu à peu de nos paysages. On y rencontre que très rarement le Damier de la Succise (papillon).
- ▶ L'UG3 est caractérisé par des **prairies d'habitats d'espèces** caractérisées par la présence de bocage, haies servant de refuge pour la Pie-grièche écorcheur, la Pie-grièche grise, plusieurs espèces de « chauve-souris » pour la « prairie habitat d'espèces » (UG3) caractérisé par un bocage dense.
- ▶ L'UG4 désigne des **bandes extensives enherbées** de 12m de large, le long des cours d'eau. Son but est d'éviter l'apport de nitrate, phosphate et potasse au milieu aquatique adjacent.
- ▶ L'UG5 reprend les **prairies de liaison** qui sont intéressantes dans le maillage écologique.
- ▶ L'UG6 est l'ensemble des **forêts prioritaires** caractérisées par les ravins qui les composent, comme les « érablières de ravins » et les « boulaies tourbeuses ». La rareté de ces milieux forestiers justifie, à elle seule, l'importance de ces forêts pour notre biodiversité.
- ▶ L'UG7 est le milieu des **forêts prioritaires alluviales**. Les forêts bordent des cours d'eau où on peut rencontrer le Castor, la Grenouille rousse ou le Martin-pêcheur.
- ▶ L'UG8 regroupe les **forêts indigènes de grand intérêt biologique**. Ce sont principalement les forêts composées d'arbres d'essences indigènes comme le hêtre, le chêne (indigène), le bouleau, le charme. Ces forêts sont classées dans les hêtraies à luzules, chênaies sèches, chênaies-boulaies, chênaies-charmaies, etc ...
- ▶ L'UG9 est l'ensemble des **forêts d'habitats d'espèces menacées** comme le Pic mar, le Pic noir, la Gêlinotte des bois, la Cigogne noire, la Bondrée apivore, mais aussi

diverses espèces de chauve-souris et d'insectes inféodés aux milieux forestiers.

- ▶ L'UG10 est associée aux **forêts composées de peuplements non-indigènes**, qu'ils soient feuillus (Chêne rouge d'Amérique, Robinier faux-acacias) ou résineux (Pin sylvestre, épicéa commun).
- ▶ L'UG11 se concentre sur les **éléments anthropiques** comme les routes, les chemins, les hangars, mais aussi les **terres de cultures**.

Le réseau N2k a pour ambition de concilier les activités socio-économiques avec la conservation de la nature. Les activités humaines y sont réglementées à travers des mesures de gestion dont l'objectif est de maintenir les habitats et les espèces dans un état de conservation favorable. Il y a deux types de mesures particulières, les **mesures générales** et les **mesures particulières**. Les mesures générales s'appliquent à toutes les unités de gestion. Les mesures particulières sont spécifiques à chaque unité de gestion.

Un régime de compensation existe sous forme **d'indemnités financières** et **d'avantages fiscaux** pour compenser les éventuelles contraintes relatives à la réglementation Natura 2000.

Différents aménagements favorables à la biodiversité sont subventionnés par la Wallonie. Ces **subventions** ont pour ambition d'amener des **actions volontaires** de restauration écologique.

La réglementation N2k prévoit toute une série de **mesures de gestion graduelles** sur trois niveaux.

Les **actes soumis à notification**, il s'agit de prévenir les services extérieurs du DNF, au moyen d'un formulaire de notification, des travaux que vous voulez accomplir. Par exemple, de travaux d'entretien d'un cours d'eau en UG1, l'exploitation d'arbres d'essence indigène vivants à forte valeur économique unitaire en UG6, ...

Les **actes soumis à autorisation** permettent d'introduire une demande d'autorisation auprès des mêmes services du DNF. Par exemple, modifier le relief du sol en UG3, l'abattage d'arbres de plus de 1 mètres de circonférence à 1,5m du sol, entre le 1^{er} avril et le 30 juin en UG7, ...

Les **actes interdits** peuvent cependant faire l'objet d'une dérogation, toujours à demander au même service. Par exemple, planter ou favoriser les semis naturels de résineux à moins de 12 mètres des crêtes de berges des cours d'eau et plans d'eau en UG7, en UG8, en UG9, ...

Vous pouvez obtenir de plus amples précisions au sujet de Natura 2000 en consultant le site www.natagriwal.be

Vous pouvez également consulter <http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap/> et vous découvrirez, si vous ne le savez pas encore, que Chaumont-Gistoux renferme un site Natura 2000 : la Vallée du Train.

Eric CHILIADE,
Agent du Département Nature et Forêt
au Cantonnement de Nivelles



Landes à Bruyères et pelouses sur sable : La Champtaine et le Bois Matelle vont retrouver leur biotope d'antan, après un gros chantier

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier Amalgame, d'importants travaux d'aménagements ont débuté dans le périmètre de la réserve naturelle domaniale de la Champtaine (ainsi que dans le bois Matelle). Certains se demandent si le chantier va continuer... Bien évidemment! Le Département de la Nature et des Forêts a rencontré quelques problèmes pour l'attribution du marché public. Il semble que cela soit rentré dans l'ordre et, à l'heure où vous lirez ces quelques lignes, il est probable que l'entrepreneur se soit déjà mis à la tâche.

Les travaux qui suivront sont le déboisement et l'étrépage des pentes situées à l'Est et au Nord de la Réserve Naturelle Domaniale de la Champtaine, ainsi qu'au Bois Matelle.

Plusieurs **pâtures** vont également voir le jour. **Nous sommes à la recherche d'éleveurs d'ovins ou de caprins**, intéressés par la mise à disposition de ces pâtures. Pour tous renseignements, merci de contacter le DNF, Cantonnement de Nivelles 067/88.42.90)

Tous ces travaux devront être terminés pour juin 2021.

Nous vous demandons évidemment de ne pas circuler sur le chantier durant les travaux.

Merci pour votre compréhension.

A titre de souvenir, voici ci-dessous quelques photos du site, avant travaux.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce projet? Le dossier complet et détaillé est en ligne sur le site internet de la commune www.chaumont-gistoux.be

Eric CHILIADE,
Agent au Département Nature et Forêt
au Cantonnement de Nivelles



Chaumont-Gistoux, commune connectée

Afin de s'adapter aux nouveaux usages et pour être plus proche de vous, la commune de Chaumont-Gistoux s'équippa tout prochainement d'une application mobile entièrement gratuite et simple d'utilisation.

A partir du mois de janvier, l'application « **Chaumont-Gistoux en poche** » sera disponible depuis votre smartphone. Elle sera moderne, ergonomique et surtout remplie d'informations pratiques et utiles aux habitants, aux visiteurs d'un jour ou amoureux de notre belle commune.

Vous pourrez y découvrir la liste de l'ensemble des services accessibles depuis votre smartphone :

- ▶ Les renseignements utiles sur les services communaux,
- ▶ Les manifestations de la commune,
- ▶ Le calendrier de collecte des déchets,
- ▶ Les horaires des transports en commun,
- ▶ Et bien d'autres choses encore !

Désormais, vous pourrez être informé de l'actualité de la commune en temps réel en activant les notifications d'alerte.

Avec Chaumont-Gistoux en poche, vous pourrez :

- ▶ Recevoir directement les informations concernant les travaux, la qualité du réseau d'eau ou encore les projets d'aménagements du territoire.
- ▶ Suivre les événements et l'actualité de la vie associative de Chaumont-Gistoux.
- ▶ Adresser facilement une demande à votre administration.
- ▶ Donner votre avis en répondant aux sondages qui vous seront envoyés.

Cet outil, offert par la Province du Brabant wallon, sera un véritable lien numérique entre l'Administration communale et vous ! En quelques clics seulement, de façon intuitive et à tout moment de la journée, vous pourrez accéder à une multitude d'informations sur Chaumont-Gistoux !



Le service Communication


communication@chaumont-gistoux.be


Découvrez vos commerçants

▶ Bienvenue à Foxy and co, salon de toilettage

Rue de Wavre 15 à 1325 Chaumont-Gistoux

Gsm : 0468/38.59.00

 Foxy and co

 Foxy.andco

▶ Veto 1325 a déménagé

Rue du Fief de Liège 7 à 1325 Chaumont-Gistoux

Tél. : 0477/08.80.82 ou 010/68.68.08.32



Célia Blanpain

ENTREPRISE

dethioux
SALLE DE BAINS DE A À Z



Détendez-vous,

Pensez Nicolas Dethioux !

- Aménagement complet de salles de bains
- Adoucisseurs d'eau • Contrat d'entretien
- Plomberie • Dépannage • Débouchage

Rue d'En Haut 52 – BONLEZ
010.45.45.43 • 0475.45.47.24

www.dethioux.be



DE KOCK Recyclage S.A.

Containers
Centre de Tri
Démolitions
Terrassements
Voiries
Sablères

010/22.85.22 - 02/687.56.02

www.dekock.info

fiestaland

Find us on Facebook Fiestalndeshop

Instagram fiestaland_eshop

mail info@fiestaland.com

tél. 0470/49.33.16

- Chateaux gonflables
- Machines à barbe à papa
- Anniversaires
- Déguisements
- Karaoke
- Grimages
- Piñatas
- ...

WWW.FIESTALAND.COM



PM

PERCY MOTORS

WAVRE - OTTIGNIES - GEMBLoux - PERwez - GENVAL

www.percymotors.be



Le service d'abord



Magali Lambrette
Sage-femme

Consultation et domicile

Préconceptionnel - Prénatal - Postnatal

Préparation à la parentalité - Suivi monitoring

Suivi allaitement maternel et artificiel

SF conventionnée

+32 489 95 06 07 - magali.lambrette@gmail.com

1325 Chaumont-Gistoux

www.magalilambrette.com



ETS SNEESSENS

TRANSPORTS
TERRASSEMENTS
NIVELLEMENTS

DÉPOSITAIRE DE BONBONNES

VENTE DE BONBONNES :
BUTANE – PROPANE

RUE ARSENE MATTON 49 • 1325 DION-VALMONT
TÉL 010/68.89.74 • FAX 010/68.89.74



Cercle d'histoire : «Ceux de chez nous»



Nous entamons une série d'articles consacrés aux personnalités qui ont contribué au rayonnement de notre commune.

Paul BARRAS, organiste gistousien de renommée internationale.

Né le 29 septembre 1925 à Chaumont-Gistoux, atteint d'un glaucome, il devient aveugle à l'âge de deux ans et c'est en tandem qu'il parcourt les bois et les bruyères de notre commune où il passe son enfance!

Son père est originaire de Malèves-Sainte-Marie et sa mère de Cortil-Noirmont; la famille habite en face de l'église de Gistoux, à côté de la boulangerie.

A l'âge de sept ans, ses parents l'inscrivent à l'Institut Royal des Sourds-Muets et Aveugles de Woluwe-Saint-Lambert.

Montrant des dispositions pour la musique, Paul Barras est intégré dans une section spécialement organisée à cet effet où il étudie la musique en braille avec des professeurs eux-mêmes aveugles.

Piano, violon, flûte, clarinette, chant, contre-point, chant grégorien et... orgue lui sont enseignés, mais l'orgue est sa passion.

Il entre ensuite à l'Institut Lemmens à Malines et, plus tard, au Conservatoire d'Anvers où il terminera ses études en 1952 avec un premier prix, nanti d'un diplôme supérieur d'orgue.

En 1953, il participe à un concours international d'orgue à Munich et se classe premier sur 37 candidats et la même année, est nommé organiste-titulaire à la collégiale Sainte-Waudru à Mons. Il donnera de nombreux concerts en Belgique, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

En 1958, il devient professeur à l'Institut Royal des Aveugles à Woluwe-Saint-Lambert.

Le 25 août 1975, il se souvient de la date, il est invité par l'organiste Pierre Cochereau à jouer à Notre-Dame de Paris où il se produira devant 2.000 personnes.

Si ses préférences s'orientent évidemment vers Bach, il compose également plusieurs pièces pour orgue, trompette et orgue, ainsi que de musique vocale; il sera également l'auteur de nombreuses improvisations pour orgue.

Habitant de Woluwe-Saint-Lambert depuis 1966, il a été nommé citoyen d'honneur de cette commune en 2013.

Paul Barras décède le 4 septembre 2017 et est inhumé au cimetière de Gistoux dans la partie récemment aménagée.

Robert Haulotte,
Administrateur

Toute information complémentaire étant la bienvenue, n'hésitez pas à nous en faire part par mail, haulotterobert@gmail.com, ou par courrier postal, Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux, 8 rue d'Inchebroux, 1325, Chaumont-Gistoux.

Pour en savoir plus sur la vie du Cercle, être tenu au courant de nos activités et recevoir notre Bulletin trimestriel, faites-vous membre du Cercle en versant 15 € (cotisation annuelle familiale) au compte BE31 8776 7073 0155 du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux.





LETELLIER Christine

Infirmière à domicile
Conventionnée toutes mutuelles

*une qualité de soins
au service du patient*

Uniquement sur l'entité de Chaumont-Gistoux
0495/23 54 69



TRAITEUR / BOUCHERIE
CHARCUTERIE / FROMAGERIE
SANDWICHERIE
EPICERIE FINE

Tél: 010/60.42.48

Chaussée de Huy, 221 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX
info@traiteurbarras.be
www.traiteurbarras.be



LA BARDANE s.c.r.l.

Rue de l'Eglise, 41
1325 Corroy-Le-Grand
Tél : 010 65 91 19
info@labardane.be

Etude, création & entretien de jardins



joaillier privé



Bijouterie, Horlogerie, Ethique



Créez vous même vos alliances
dans notre atelier de bijouterie



Chée de Huy 191 • 1325 Chaumont-Gistoux • 010 22 70 40
info@joaillier-privé.be • www.joaillier-privé.be



Soins à domicile

Agréés toutes mutuelles

CHAUMONT GISTOUX



DESHAYES Kathleen 0498/46 91 84

LONGUEVILLE Sarah 0473/57 46 19

Soins à Chaumont-Gistoux, Walhain St-Paul
Grez-Doiceau & Incourt

ETS CHOPPIN

www.etschoppin.be



Chée de Huy, 98

1325 DION-VALMONT

Tél.: 010.68.92.50

Fax : 010.68.95.90



**BIERES
EAUX - VINS
LIMONADES
ALCOOLS**

**Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h30,
samedi de 9 à 13h • Fermé le lundi**

Roseaie communale

Voici notre deuxième série de fiches informatives destinées à ceux et celles qui souhaitent en savoir un peu plus sur les plantes qu'on retrouve dans notre roseaie communale.

3. Les cynorrhodons

Au moment, où nous écrivons ces lignes (mi- octobre), il y a encore 18 rosiers en floraison dans la roseaie et des centaines de cynorrhodons...

Mais qu'est-ce qu'un cynorrhodon, ce mot qu'on n'arrive jamais à écrire correctement ? C'est la **partie rouge** qui apparaît après la fleur sur un rosier. On l'appelle également « **gratte-cul** » à cause des poils attachés aux fruits à l'intérieur que les enfants utilisaient autrefois comme poil à gratter (attention, ceux qui consomment les poils se trouveront affligés de pénibles démangeaisons au postérieur).

Il s'agit d'un « **faux-fruit** ». Il est difficile d'être aussi précis qu'un botaniste mais essayons de comprendre.

On dit que c'est un faux-fruit parce qu'il ne résulte pas uniquement de la maturation de l'ovaire comme c'est le cas pour un fruit en général. Ici, le réceptacle contribue aussi à la formation de cet organe appelé cynorrhodon. La partie rouge renflée n'est donc que le réceptacle de la fleur qui a grossi. Dans ce réceptacle, l'ovaire a grossi également et a donné **les vrais fruits** qui **se trouvent à l'intérieur** et qui ressemblent à des graines appelées « **akènes** ».

Les cynorrhodons ont des **tailles très variables** de quelques millimètres à quelques centimètres. Ils peuvent être sphériques, ou globuleux, ou allongés. Certains sont glabres (dépourvus de poils) et d'autres portent de fines soies. Pour certaines variétés de roses, les sépales (petites feuilles qui entourent la fleur) restent accrochés à leur sommet. Ils ont des durées de vie variables et offrent une **nourriture** régulière aux **oiseaux** qui les consomment en fonction de leur maturité.

L'usage thérapeutique du faux-fruit de l'églantier est très ancien en Europe et Amérique. C'est un **tonifiant** qui protège des coups de froid pendant l'hiver. Il est riche en **vitamine C, antioxydants** et minéraux. Utilisé sous forme de tisane, de jus, de confiture ou de sirop, il aide à lutter contre les **états grippaux**.

Tous les rosiers fertiles font des cynorrhodons. Parmi les variétés sauvages, ceux du *Rosa rugosa* sont les plus gros et, par conséquent, les plus faciles à apprêter. **Une fois qu'ils sont rouges, ils sont mûrs et comestibles**. Attendre qu'ils soient ramollis et ne conserver que la peau et la pulpe.

Il faut impérativement **retirer le poil** à gratter car, comme dit plus haut, il est **irritant** pour les intestins. Dans les préparations, le jus est finement filtré.

Prendre 2 à 4 cuillerées à café par jour de sirop ou de confiture comme préventif contre les **refroidissements hivernaux** durant les périodes à risque ou quand on est entouré de personnes grippées.

Si vous aimez le ketchup, utilisez plutôt du ketchup sauvage aux cynorrhodons dont vous trouverez une recette sur le blog « le Chemin de la Nature » : <https://www.youtube.com/watch?v=pmiRJbAYgWA>



4. Le bouillon blanc (*Verbascum thapsus*)

Plante bisannuelle de la famille des molènes, à savoir les Scrophulariacées.

On la voit de loin en été grâce à sa silhouette élancée au milieu des rosiers. Vous la trouverez toujours en hiver, toute desséchée.

La première année, elle déploie une **vaste rosette de feuilles épaisses, feutrées**, gris vert qui peuvent atteindre 50 cm de long et 15 cm de large. Pas étonnant qu'on l'appelle le papier Q du cowboy dans l'ouest américain !

La deuxième année, elle développe une **hampe florale** qui peut atteindre 80 cm à 2,50 m de haut. Dans le temps, imprégnée de cire d'abeilles, elle servait de flambeau lors des fêtes pastorales, d'où son nom de cerge de Notre-Dame.

Les **fleurs jaunes**, au parfum citronné, s'épanouissent peu à peu le long de la tige florale. Elles sont très mellifères et attirent un nombre incroyable d'insectes. La floraison dure jusqu'à trois mois, du début à la fin de l'été (juin à août dans le nord de l'Europe). La floraison commence en bas de l'épi et progresse de façon irrégulière vers le haut ; chaque fleur s'ouvre pendant une partie d'une journée et seules quelques-unes sont ouvertes en même temps sur la tige.

La **racine** est pivotante, ligneuse. Après la floraison et la libération des graines, la tige et les fruits persistent généralement en hiver après s'être desséchée. On retrouve souvent ces tiges sèches au printemps suivant.

C'est une **plante médicinale traditionnelle** : on utilise ses feuilles en infusion conseillée contre les douleurs intestinales, les gastro-entérites, les hémorroïdes. On utilise aussi ses fleurs sèches en infusion. En effet, elle fait partie des 7 fleurs pectorales qui fluidifient les mucosités bronchiques et favorisent leur expectoration.

Précaution : ne vous lancez pas dans l'automédication car les molènes, vu leur faible toxicité, doivent s'employer avec modération

Source e.a. M-CI. Paume « Sauvages et médicinales » Edisud 2007

Si vous voulez participer au dernier chantier d'entretien 2020, bloquez la date du samedi 28 novembre pour nous aider à planter joyeusement des rosiers locaux !

Contacts pour info : micheline.bone@skynet.be ou monique@milgrom.be



Echos de l'activité « Liaisons intervillages »

C'était le dimanche 6 septembre. Il faisait beau et d'après les nombreuses réactions positives, on peut parler d'une activité réussie. 207 personnes (adultes de tout âge, enfants, bébés) ont répondu à notre appel ; elles ont découvert des sentiers (certains.e.s, courageusement avec bébé sur le dos), fait des rencontres, retrouvé des connaissances. Différents facteurs ont joué en notre faveur : goûter offert et organisé par la Commune au centre sportif – nous avons dû limiter les inscriptions à 120... (il ne restait plus une miette de tarte !), également l'aide de la commune, des Amis de Bonlez, de Vivre au Val et du Comité des Fêtes de Corroy pour la communication ; probablement aussi l'annulation de nombreuses activités début septembre ainsi que la météo.

Un grand merci à tous/toutes (organisateurs et participants).

Pour les curieux, voici le nombre de participants par village (y compris le/la guide) :

Dion-le-Val : 28 p.

Dion-le-Mont : 39 p.

Vieusart : 21 p.

Corroy-le-Grand : 53 p.

Bonlez : 36 p.

Chaumont : 15 p.

Gistoux : 9 p.

Longueville : 4 p.

2 p. au Ronvau sans marche

Voici un témoignage qui résume assez bien l'impression générale :

« Je tiens à vous remercier, ainsi que toute votre équipe, pour la belle promenade et le goûter convivial que nous avons eu le plaisir de partager dimanche après-midi. C'était une excellente initiative, la planification et l'organisation étaient parfaites et nous espérons rejoindre le groupe sentiers pour de nouvelles aventures à l'avenir ».

Après ce message qui fait plaisir, il est évidemment tentant d'organiser une 2^e édition...

L'équipe du Groupe Sentiers



Label commune pédestre



► Que signifie ce label, décerné par « Tous à Pied » ?

La commune peut poser sa candidature pour ce label si des actions favorables à la mobilité active et au développement d'un réseau de petites voiries publiques ont été réalisées. Pour la Commune de Chaumont-Gistoux, l'évaluation de l'asbl « Tous à pied » a été positive dès la première soumission du dossier de candidature.

► Quel est le rôle du Groupe Sentiers dans notre commune ?

Le Groupe Sentiers a été créé en 1991. Les buts de notre association pouvaient se résumer ainsi :

1. Maintenir et remettre en valeur les sentiers et chemins
2. Encourager leur utilisation par le public
3. Proposer des circuits pédestres et dénommer des chemins
4. Organiser et guider des promenades et des marches
5. Favoriser la découverte des différentes espèces botaniques

Et 30 ans plus tard, nous sommes toujours là pour assurer la sauvegarde des sentiers. Heureusement, nous avons été grandement aidés par le **Service « Environnement-Espaces verts-Mobilité » (SEEVM)** et si, aujourd'hui, la commune a reçu sa première basket, c'est aussi grâce au travail efficace de l'équipe sur le terrain. Sandrine, éco-cantonnnière, a bien voulu répondre à quelques questions à propos de son métier.

► Qu'est-ce que cela vous fait, cette première basket ?

Je n'en avais jamais entendu parler et je trouve que c'est sympa comme gratification de notre travail. Cette « distinction » a le mérite de donner de la visibilité à ce que nous faisons.

► Plusieurs marcheurs croient que c'est le Groupe Sentiers qui entretient le réseau communal. Nous leur expliquons que c'est votre service qui est en charge de l'entretien. Alors, ils s'imaginent que vous passez 5 jours par semaine sur le terrain. Pouvez-vous nous détailler votre mission « entretien sentiers et chemins » ?

Seul le mercredi est destiné exclusivement à l'entretien régulier des 27 km² de voiries lentes (surtout débroussaillage). Au printemps, quand les plantes poussent à vue d'œil, nous incluons parfois quelques lundis dans notre programme. En hiver, nous nous occupons plutôt du tronçonnage, du broyage, de l'installation de panneaux renversés ou vandalisés (une vraie plaie !). Cela ne veut pas dire que nous ne faisons rien les autres jours, au contraire !

► Quels sont les côtés agréables de vos missions ?

J'habite moi-même la commune et j'ai donc l'impression de travailler dans le prolongement de mon jardin. Quand je me promène avec mes chiens, je note dans ma tête les endroits qui requièrent notre attention et je les relaie auprès de mes collègues. En plus, j'aime travailler dehors et rencontrer, aider

les gens. Quand nous recevons des félicitations pour notre travail, cela me procure du plaisir et cela fait du bien de se sentir utile !

► Je suppose que vous rencontrez aussi des problèmes : quels sont les plus fréquents ?

Entretien certains sentiers peu praticables est vraiment un problème : ceux qui sont défoncés (par l'érosion, les fortes pluies, les véhicules motorisés), trop étroits (parce que certains agriculteurs charruent trop près de l'assise par exemple), dangereux (à cause de talus en forte pente)...

Il faut aussi signaler le temps fou que nous passons à la taille des plantations qui débordent et encombrant les sentiers. De nombreux propriétaires oublient que ce travail est à leur charge en tant que riverain d'une servitude publique de passage sur propriété privée. Normalement sur les sentiers, nous sommes censés nous occuper uniquement du débroussaillage au niveau du sol.

Les problèmes de propreté de bords de routes se retrouvent également dans les sentiers (canettes et autres débris mais aussi cacas de chiens qui se transforment en mines à fragmentation au passage de la débroussailleuse).

Il serait évidemment aussi agréable d'avoir plus de moyens humains et/ou matériel (par ex. un véhicule de plus nous ferait gagner du temps.)

► Pour le moment, plus de 80% du réseau communal des petites voiries publiques est aménagé... mais surtout pour les déplacements de loisirs (marcheurs, randonneurs). Qu'en est-il des déplacements quotidiens pour les piétons ? Pour obtenir une 2^e basket, il faudrait par ex. développer le balisage pour ces déplacements, avoir plus de sentiers accessibles à tous (voitures d'enfants, PMR ?). Est-ce possible ?

Pourquoi pas, à condition que cela ne concerne que quelques sentiers essentiels pour un déplacement quotidien et que ces sentiers puissent garder leur aspect naturel. A partir d'un circuit tracé, il faudrait répertorier les problèmes et essayer de trouver une solution pour ces usagers. On peut aussi se demander comment concilier les différents utilisateurs des sentiers, comment restreindre l'accès aux véhicules motorisés tout en ne créant pas d'obstacles pour les chaises roulantes et poussettes, pour nos machines, tout en gardant l'aspect naturel... : voilà une belle contradiction à résoudre dans notre environnement de plus en plus urbanisé avec des habitants conciliants et d'autres...

► Merci pour ce témoignage, Sandrine, pourvu que notre collaboration dure encore longtemps !

Propos recueillis par Monique Milgrom au nom du Groupe Sentiers



Sandrine Bourgaux, éco-cantonnnière, accompagnée de Monique Milgrom et Greet Vandenberg du Groupe Sentiers

Le Kiosque



Chaussée de Huy 180 (en face de la poste)
1325 Chaumont-Gistoux

010/68 92 81

Librairielekiosque@skynet.be

Sur Facebook @kiosque.chaumont.gistoux

- PRESSE • DEVELOPPEMENT PHOTO • LOTTO •
- UPS, DPD & DHL • PRESSING • PAPETERIE •
- LIVRES (commandez vos livres ici) •
- PHOTOCOPIE, FAX, SCAN & MAIL •

Showroom

carrelages,
menuiserie intérieure,
sanitaires et peintures

BigMat

BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

BELMECO SA

1390 Grez-Doiceau

Chaussée de Wavre, 362

T +32 (0)10/84.15.28



f Showroom Bigmat Grez-Doiceau
showroom@bigmatgrezdoiceau.be
www.bigmatgrez.be

VÉTÉRINAIRES

JUPSIN & HERNALSTEENS



Petits animaux & Chevaux

Traitement par laser de 4^e génération

Rue Peumont 2A • 1325 Chaumont-Gistoux

M. JUPSIN

0475 81 68 08

marc.jupsin@gmail.com

A. HERNALSTEENS

0477 27 60 41

anne.hernalsteens@gmail.com



Expertise environnementale

COVID 19 : désinfection préventive ou curative
des lieux de vie et de travail

AMIANTE : Identification, analyse en laboratoire
et gestion de la présence d'amiante

Rue du Gros Médart 6 • 1325 Chaumont-Gistoux

Tél.: +32 (0)491 73 28 55 • E-mail: rugi@live.be

Investir ?

Avec votre **conseiller**
en investissement
personnel,
évidemment.



En savoir plus sur nos solutions ?

Rendez-vous dans notre agence

Argenta de Wavre

Rue de Namur 30-32 – 1300 Wavre

010 24 15 46 – wavre@argenta.be

Bruyninckx OC Sprl

FSMA110877 cAcB – RPM Nivelles

N°E 0847 334 689



▶ **COUP DE PLUME !**

La Mésange charbonnière

La Mésange charbonnière (*Parus major*) est la plus grosse de nos mésanges et la plus fréquente avec la Mésange bleue. Peu farouches, on peut les apercevoir quasiment toute l'année et dans presque tous les milieux. Toujours promptes à chanter, elles égayaient les premières journées ensoleillées de l'année avec leur ti-tu-ti-tu caractéristique.

Description

Petit oiseau de l'ordre des passereaux, assez dodu, ventre jaune barré d'une belle cravate noire, dos allant du vert au gris bleuté, joues blanches et calotte noire. Les deux sexes sont presque semblables, à part la cravate noire, plus large et plus longue chez les mâles, plus claire et plus courte chez les femelles.

Alimentation

Plutôt opportunistes, les Mésanges charbonnières mangent un peu de tout, insectes, graines, baies, fruits, ... Fidèles aux mangeoires pendant l'hiver, elles sont bien connues pour s'acharner sur les boules de graisse en véritables acrobates.

Nidification

La Mésange charbonnière est cavernicole, c'est-à-dire qu'elle a besoin d'une cavité pour y construire son nid. En avril, elle cherche alors un trou dans un arbre ou dans une vieille maçonnerie.

Parfois surprenante, elle peut même élire domicile dans un bout de tuyau ou une boîte aux lettres.

Elle emploie, bien sûr, volontiers les nichoirs qu'elle trouve dans nos jardins.

Habitat / Répartition

On trouve les Mésanges charbonnières un peu partout et un peu dans tous les milieux pourvus d'arbres et de buissons : jardins, parcs, bois, lisières, bocages, villes, villages, ...

Petite classification pour ne pas « s'emmêler les pinsons »

Lorsqu'on commence à observer les oiseaux, il est bien normal de se sentir un peu perdu parmi les différentes espèces, par manque de repères.

Aussi, un minimum de classification aide à s'y retrouver plus facilement.

Voici donc quelques clés qui vont assurément vous aider à identifier tout ce joli petit monde.

La première distinction à faire est de se demander si l'oiseau que l'on voit est un « passereau » ou non.

Les passereaux ont, en général, les caractéristiques suivantes :

- ▶ une petite taille (genre moineau, mésange, ...).
- ▶ une bonne capacité à chanter.
- ▶ ils se perchent volontiers sur les branches et ont d'ailleurs des pattes ayant évolué pour faciliter cette posture. Ils possèdent, en effet, 3 doigts vers l'avant et un doigt vers l'arrière

Migration

Les Mésanges charbonnières sont présentes chez nous toute l'année. Elles n'ont pas vraiment tendance à migrer mais l'hiver certains individus se déplacent pour trouver de meilleures conditions alors que d'autres, venant du nord, descendent chez nous.

Chant

Le ti-tu-ti-tu qu'on leur prête souvent cache en fait un répertoire de chants et de cris parmi les plus étendus de nos oiseaux. Elles surprennent souvent l'auditeur avec des ritournelles inattendues quoique toujours simples et souvent réduites à 2 ou 3 notes. On lui prête près de 40 manifestations vocales différentes.

A part en juillet / août quand elle se fait plus discrète, on peut l'entendre pratiquement toute l'année.

Ses chants ont une consonance assez métallique, ce qui lui a valu le joli surnom de « petite serrurière ».

Xavier LEBRUN,
Ornithologue



© Nadine Trief



facilitant le verrouillage de la patte sur le perchoir lorsqu'ils sont en position couchée.

Ces caractéristiques sont la règle générale. Mieux vaut mettre de côté, pour l'instant, les exceptions et disons que les passereaux sont, en gros, les oiseaux de nos jardins et donc ceux qui nous intéressent pour commencer.

Parmi les passereaux, on peut distinguer :

- ▶ les granivores au bec épais et de forme un peu triangulaire : moineaux, pinsons, verdiers,
- ▶ chardonnerets, bouvreuils, bruants, ...
- ▶ les insectivores au bec plus fin et pointu : mésanges, rougegorges, fauvettes, hirondelles, troglodytes, roitelets, pouillots, bergeronnettes, ...
- ▶ les opportunistes (qui mangent un peu de tout) au bec beaucoup plus fort et bien visible : merles,

- ▶ grives, étourneaux, pies, geais, choucas, corneilles, ...

Il est donc important de regarder le bec qui vous donnera la première clé d'identification ainsi qu'une bonne indication sur la manière dont se nourrit l'oiseau, ce qui est évidemment une donnée importante de son comportement.

Les « non-passereaux », ce sont donc tous les autres : pigeons, tourterelles, pics, mouettes, canards, oies, cygnes, goélands, hérons, grues, cigognes, martins-pêcheurs, ...

Toujours parmi les non-passereaux, nous pouvons mettre à part les rapaces.

D'une part les diurnes : buses, faucons, éperviers, ...
D'autre part les nocturnes : chouettes et hiboux.

Xavier LEBRUN,
Ornithologue

Des nouvelles du Repair Café de Chaumont-Gistoux

Le dernier Repair s'est déroulé le 12 septembre sous un soleil radieux à Corroy-le-Grand, et, pour la première fois sur rendez-vous! Nous avons réussi à réparer 8 équipements électroménagers et, grâce à cela, ne pas déposer 41 kg au recyparc!

Réparer sur rendez-vous est une opportunité :

- ▶ Expertise plus fine du réparateur et implication du propriétaire de l'équipement qui met « la main à la pâte ».
- ▶ Convivialité préservée et échange de bonnes pratiques plus faciles

Il est donc possible que la plupart des Repair cafés de 2021 se déroulent sous cette formule.


L'agenda de 2021 vous sera communiqué bientôt via les médias communaux.

D'ici là, passez de bonnes fêtes et, en cadeau, quelques petits conseils de l'équipe du Repair café avant votre prochaine visite :

- ▶ **Vérifier la durée de garantie de l'objet.** La plupart des appareils bénéficient d'une garantie de 2 ans à dater de l'achat, mais le simple fait de les démonter annule celle-ci!
- ▶ **Vérifier l'alimentation électrique de votre appareil :** le voyant lumineux s'allume-t-il? La batterie / les piles sont-elles chargées? Le câble d'alimentation est-il en bon état?
- ▶ **Exécuter l'entretien de votre appareil :** videz les filtres de vos sèche-cheveux et aspirateurs, détartrez votre machine à café, etc.
- ▶ **Prendre avec soi**
 - **Tous les accessoires de l'objet à réparer :** alimentation, chargeur, câbles, manuel, CD d'installation,
 - **Le nécessaire pour vérifier le fonctionnement de l'objet :** CD/DVD, ampoules,
 - **Une pièce de rechange si vous avez identifié une pièce défectueuse** car les Repair Cafés n'en ont pas de stock.

Pour l'équipe du Repair,
André CUSTERS

Ps : on cherche encore des bénévoles même sans expérience! N'hésitez pas à vous manifester et rejoignez notre équipe!

 Repair Café – Chaumont-Gistoux



► **TRIBUNE LIBRE**

Le partage de voitures à Chaumont-Gistoux

Bonjour!

Je m'appelle Amandine, j'ai 35 ans et j'habite à Chaumont. Je suis mariée et maman de deux enfants de 3,5 et 2 ans.

C'est en revenant d'un séjour en Zélande cet été, après avoir parcouru des kilomètres et des kilomètres à vélo, et en ayant pris beaucoup de plaisir à tout faire au quotidien avec notre «deux roues», qu'a germé l'idée d'adopter le même mode de déplacement dans notre vie de tous les jours, à Chaumont... et de remplacer notre deuxième voiture par un vélo familial électrique.

Un bien beau défi lorsqu'on habite en milieu semi-rural... mais qui ne nous semble pas impossible!

La liste des avantages et des inconvénients dressée, on se rend rapidement compte qu'on ne peut se passer d'une deuxième voiture pour effectuer certains déplacements occasionnels, tant privés que professionnels. Mais n'est-ce pas insensé de garder cette deuxième voiture pour quelques trajets mensuels uniquement?

Nous vient alors l'idée d'un système de voitures partagées. On en voit partout dans les grandes villes... et pourquoi pas chez nous, à Chaumont-Gistoux? Et pourquoi pas entre citoyens?

Vous télétravaillez de plus en plus souvent depuis le mois de mars et n'utilisez plus votre voiture quotidiennement? La voiture de votre voisin.e/vos parents/vos amis dort dans le garage une bonne partie de la journée?

Alors, pourquoi ne pas en faire profiter les autres et mettre en place, ensemble, un système de partage de voitures entre particuliers?

Cela ne peut, évidemment, fonctionner que s'il y a suffisamment d'offres et de demandes au sein de notre commune, de nos différents villages et même de nos quartiers.

Je lance donc une bouteille à la mer... en restant convaincue que nous ne sommes certainement pas les seuls Chaumontois à rêver de ce mode de déplacement plus doux; que nous ne sommes certainement pas les seuls à nous dire que c'est possible dans une commune comme la nôtre, dans laquelle énormément de commerces et services sont disponibles dans un rayon raisonnablement praticable à vélo; que nous ne sommes certainement pas les seuls à réaliser que le changement, c'est maintenant!

Alors? On se lance ensemble dans le partage de voitures à Chaumont-Gistoux?

Amandine DEBAEKE

L'autopartage, pour créer des liens avec vos voisins

La voiture est encore et toujours le mode de transport préféré des Belges. Pourtant, saviez-vous qu'une voiture individuelle n'est sur la route que 5% du temps? Les 95% restants, la voiture est en stationnement, au domicile ou ailleurs. Quand on sait qu'il y a près de 6 millions de voitures en Belgique, pourquoi ne pas la rentabiliser en la partageant avec des voisins, des amis ou la famille?

Si, à première vue, partager sa voiture peut faire peur, l'autopartage est en fait très simple. Le principe? Plusieurs utilisateurs partagent une voiture et chacun l'utilise uniquement lorsqu'il en a besoin. Une voiture individuelle coûte en moyenne 500€ par mois, l'autopartage est donc une solution win-win: les propriétaires font des économies en recevant un prix/km qui leur permet de couvrir les coûts fixes de leur véhicule (assurance, taxes...); les utilisateurs ne doivent pas investir dans un véhicule et bénéficient d'une voiture quand ils en ont besoin en payant uniquement pour son usage réel.

Au-delà de l'avantage financier, l'autopartage permet également d'adopter une mobilité plus douce et respectueuse de l'environnement. Saviez-vous qu'une voiture partagée peut remplacer jusqu'à 10 voitures privées? Le partage de véhicule permet donc de désengorger l'espace public. Espace qui, par la suite, peut être réinvesti pour des initiatives citoyennes. C'est également une bonne manière de rencontrer vos voisins et de créer du lien avec votre quartier. L'utilisation rationnelle de la voiture est donc une alternative supplémentaire de mobilité qui encourage l'économie de partage.



L'autopartage en quelques clics grâce à Cozycar

Grâce à Cozycar – plateforme d'autopartage de Taxistop – le partage de voiture entre particuliers n'a jamais été aussi simple! Inscrivez-vous d'abord sur Cozycar, recherchez des autopartageurs près de chez vous et créez votre (vos) groupe(s) de partage. Ensuite, la plateforme s'occupe du reste!

En quelques clics, vous pourrez gérer rapidement tous les aspects pratiques du partage de la voiture grâce à une série d'outils: calendrier de réservation, assurances, contrat de partage... Cozycar offre également la possibilité de souscrire à une assurance d'autopartage spécifique.

Encore des questions avant de vous lancer dans l'aventure de l'autopartage?


Une séance d'information en ligne sera organisée ce **jeudi 10 décembre à 20h, en partenariat avec la commune de Chaumont-Gistoux**. Retrouvez toutes les informations concernant l'événement sur la page Facebook de Cozycar. Nous vous présenterons en détails les avantages de l'autopartage et tout ce que Cozycar peut faire pour vous.

Nous serons à votre disposition pour répondre à vos questions, vous accompagner dans les démarches et vous apporter les outils nécessaires à la réussite de vos projets d'autopartage!

Envie d'en savoir plus?

www.cozycar.be

Rejoignez-nous sur

 www.facebook.com/cozycar/

Contact: Alice Burton – alb@taxistop.be

cozy l'autopartage
entre voisins
car

Ensemble, sauvegardons Chaumont-Gistoux !

Les enjeux concernant l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la protection de la nature sont cruciaux en Brabant wallon et l'avenir de notre commune est au centre de nos préoccupations et des vôtres.

Pour beaucoup, il fait bon vivre à Chaumont-Gistoux mais la pression immobilière et les projets d'aménagement de notre territoire dans et autour de notre commune, peuvent rapidement mettre notre commune à mal.

Les promoteurs sont à nos portes et leurs priorités ne sont pas les mêmes que les nôtres, les vôtres, au péril de l'avenir de notre territoire, de notre ruralité et de nos paysages.

Nos objectifs sont les suivants :

Conserver à la région de Chaumont-Gistoux sa beauté et son attrait touristique, défendre ses ressources naturelles et contribuer à assurer le bien-être de la population locale.

Protéger l'environnement et les milieux naturels. Nous veillons sur l'aménagement du territoire ainsi que sur l'amélioration de la mobilité au sein de la commune.

Nous poursuivons la réalisation de notre but notamment en prenant toute initiative envers les autorités compétentes et les responsables des activités ou nuisances mises en cause (telles les carrières et leurs dépendances) permettant d'aboutir à des avancées positives dans les enjeux rencontrés. Nous privilégions le dialogue autant que faire se peut.

Nous agissons dans les organes de concertation locaux ou régionaux et prenons part aux enquêtes publiques relatives à tout projet impactant le cadre de vie des habitants, l'environnement ou l'aménagement du territoire local ou régional.

Nous sommes une équipe de membres actifs à votre disposition pour toutes vos interrogations, vos craintes. Nous pouvons par exemple vous aider à répondre à une enquête publique pour un projet près de chez vous ou concernant les villages de notre commune.

L'extension des carrières ou les activités annexes sur la zone de dépendances vous inquiètent ? Notre A.S.B.L. exerce sa vigilance à ce sujet depuis 1972.

Nous vous invitons à consulter notre page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/sauvegardonschaumontgistoux>

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition. vigilance_chaumont-gistoux@voo.be

Denis COCQ,
Administrateur

SAUVEGARDONS asbl
CHAUMONT-GISTOUX



► LES RENCONTRES DE GISTOUX

(Association fondée en 2000)

Se déroulent, à présent, dans la salle du CPAS : Rue Zaine 9 à Gistoux

Bienvenue à tous (plus particulièrement les seniors)
de 14h 15 à 18h 15, chaque premier et troisième lundi du mois
(sauf si le lundi est férié). Pas de réunion durant les mois de juillet et d'août.

Qu'y ferons-nous ?

► Dans un climat de cordialité :

- **PARLER** : français, anglais, néerlandais
- **JOUER** : cartes, échecs, scrabble, dames, rummikub ou autres jeux ...
- **ECOUTER ET CONVERSER**. Le tout accompagné d'une collation.

N-B : Les joueurs de cartes sont cordialement invités à se joindre à nous.

Pour tout renseignement : M. D. Clérin - Tél : 010/24.16.22

Le Centre Culturel Royal de Chaumont-Gistoux pense à vous !

Depuis mars, début du confinement, nous avons dû renoncer à nos projets.

Vous permettre de vivre des moments de détente et de rencontre est cependant resté une de nos préoccupations. Aussi avons-nous pris le risque de programmer un concert de

SIRUS

Date : vendredi **15 janvier 2021** à 20h

Lieu : **Eglise de Dion-le-Mont**

Josefina Paulson (SW) : nickelharpa

Jonas Akerlind (SW) : guitar, violon, hardlanger, sackpipa

Baltazar Montanaro (FR) : baryton violon

Sophie Cavez (BE) : diatonic accordion

Sirus est le fruit d'une rencontre entre deux duos bourlingueurs qui ont construit leurs musiques sur la notion de plaisir. C'est avec un ancrage dans les sonorités traditionnelles de leurs pays respectifs (Suède, France, Belgique) que ces 4 musiciens portent leur propos musical au-delà des frontières et des styles préétablis. L'ingrédient principal de ce quartet éclectique est



le flot commun distillé dans la musique. Autant une invitation à la danse qu'à la réflexion, la musique de Sirius se veut universelle. C'est toujours avec naturel que le quartet nous fait voyager entre une Suède mystique et une Europe imaginée, celle de la communication entre les cultures.

Venez les rencontrer, leur musique vous enchantera et certains d'entre vous seront peut-être heureux de retrouver Sophie Cavez qui a passé toute son enfance et sa jeunesse à Dion-le-Mont.

Infos : Bernadette Dauvrin – 0497/77.12.19

www.centreculturelchaumont-gistoux.be

Télévie Chaumont-Gistoux – Vieusart



Grâce à votre fidélité, vos nombreux dons ou contributions, nous pouvons nous enorgueillir d'avoir versé depuis 1989, une toute belle somme : **457.916,83€** (29.005 € rien que lors du Télévie 2020) au profit du FNRS.

Nous avons ainsi contribué aux nombreuses et indispensables recherches pour la lutte contre le cancer et nous pouvons en être fiers.

Un grand merci aux nombreux bénévoles et aux généreux donateurs.

Nous comptons certes poursuivre notre action avec la même détermination, le même enthousiasme l'an prochain.

Fin décembre 2020, il nous faudra pourtant considérer les éventuelles mesures toujours imposées pour la lutte contre le coronavirus.

Nous verrons alors si elles ne sont pas trop contraignantes, si nous sommes toujours autorisés et en mesure d'organiser nos activités habituelles comme la vente des articles Télévie et les repas Télévie à la salle Saint-Martin à Vieusart.

Restons donc mobilisés... et espérons que la vie aura repris son cours normal en janvier 2021.

Pour le Comité,
Joseph JANDRAIN

ENSEMBLE, FAISONS GAGNER LA VIE...

Si vous souhaitez faire un **DON** et **soutenir le TÉLÉVIE**,

Voici le n° de compte du FNRS/TELEVIE

Rue D'Egmont 5 1000 Bruxelles : **BE60 0013 6804 6570**

En communication : **DON**

D'avance, un tout grand **MERCI**.

ASBL Taxi-Seniors « news »

Depuis quelques semaines nous avons repris le cours normal de nos activités avec toutes les mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires (port du masque obligatoire, gel, distanciation) au bien-être de nos bénéficiaires et de nos bénévoles.

Si cet aspect de notre activité reprend doucement des couleurs, il n'en est malheureusement pas de même des activités lucratives qui nous permettent de générer les bénéfices nécessaires au fonctionnement de notre action sociale.

En effet, après mûre réflexion, nous avons pris la décision d'annuler notre traditionnelle soirée « bolo ». S'il est facile de prendre des mesures pour le transport de nos bénéficiaires, il est plus difficile d'organiser une soirée pour 150 personnes tout en respectant toutes les mesures de sécurité. Mais ce ne sera que partie remise l'année prochaine.

Cependant, compte tenu de l'évolution de la pandémie, il est toujours possible que nous puissions organiser d'autres activités dans les mois à venir.

Suivez notre actualité sur notre page FB « Taxi-seniors Chaumont-Gistoux-Bonlez » ou notre site Taxi Seniors. www.taxi-seniors.sitew.com. Vous pourrez y trouver toutes les informations nécessaires.

D'ici la 1^{re} édition d'Amalgame 2021, nous n'aurons plus l'occasion de nous adresser à vous. C'est donc dès à présent que nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.

Max MARTIN,
Président

LE CORONAVIRUS NUIT AUX DROITS HUMAINS.

PAS À NOTRE DÉTERMINATION À LES DÉFENDRE !

COMMANDEZ VOTRE BOUGIE. NOUS VOUS LA LIVRERONS.



COMMANDEZ VOTRE BOUGIE, NOUS VOUS LA LIVRONS !

Le coronavirus nuit aux droits humains. Pas à notre détermination à les défendre.

La pandémie de Covid-19 a attaqué de front un certain nombre de nos droits fondamentaux : la liberté de circuler, de manifester pacifiquement, le droit à l'enseignement, à la santé, au travail, à un procès équitable, à la vie privée, au respect de son intégrité physique, la liberté de circuler, de manifester pacifiquement, d'exercer sa religion, de s'associer avec d'autres, etc. On peut estimer que sauver des vies justifie ces atteintes, mais, tout de même, le coup est rude.

Plus que jamais on a besoin de sentinelles pour veiller aux droits humains, ici, en Belgique, comme ailleurs. Amnesty International est plus nécessaire que jamais.

Malheureusement, il est probable que l'organisation ne pourra pas, cette année, tenir de stand de vente de bougies dans tous les lieux qu'elle occupait d'habitude. C'est dommage pour elle qui, sans financement public (l'indépendance est à ce prix), compte sur ces ventes pour poursuivre son action. C'est dommage aussi pour les centaines de personnes qui se trouvent ainsi privées de leur droit à poser cet acte symbolique de soutien aux droits humains.

Le groupe Amnesty International de Chaumont-Gistoux vous rend service : commandez une (ou plusieurs) bougie(s) et il vous la livrera à domicile dans le respect des mesures sanitaires.

Facile : envoyez un email à amnesty1325@gmail.com. Après cela, on fait du sur-mesure...

Sans doute ne sera-t-il pas possible d'organiser un marathon des lettres, cette occasion d'intervenir pour des personnes en danger en écrivant aux autorités concernées. **Là aussi, une solution existe pour faire ça chez soi, dans le respect de votre santé.** Un email à la même adresse et on vous raconte tout.

Laurent DEUTSCH

CROIX-ROUGE

Agenda des collectes de sang :

- ▶ **06/01/2021 16h – 20h30 :** Salle Perez – Rue du Village 5 à Dion-le-Mont
- ▶ **08/02/2021 16h30 – 20h :** Salle Perez – Rue du Village 5 à Dion-le-Mont

Maison Croix-Rouge Ardennes brabançonnaises :

- **Joseph JANDRAIN** Président – Gsm : 0476/20.42.00
- **Michel DEVREUX** Responsable à la promotion du don de sang – Tél. 010/68.04.89
- **Christian JACQUES** Location de matériel paramédical – Gsm : 0494/51.81.59
- **Pour tout renseignement :** mcr.ardennes-bw@croix-rouge.be

«Donneur de sang
grâce à toi, je revis»

PROCHAIN AMALGAME

Clôture des articles : 20 janvier 2021

Le prochain journal communal paraîtra à la fin du mois de **février 2021**.

Critères pour la publication d'un article dans l'Amalgame :

- ▶ Seuls les articles non commerciaux recevront une suite favorable.
- ▶ Article de maximum 1 page A4, photo(s) non comprise(s) en **format Word** (.doc ou .docx) **enregistré sous le nom de votre association!**
- ▶ Pas de texte dans le corps d'un email, **uniquement** en pièce jointe.
- ▶ Photo(s) en format .jpg de **minimum 1 Mo** (enregistrée(s) sous le nom de votre association).
- ▶ Logo(s) en format .jpg, .pdf, .ai ou .eps.
- ▶ **Adresse de contact** pour l'Amalgame exclusivement : **▲ amalgame@chaumont-gistoux.be ▲**
- ▶ Les articles seront publiés en fonction de la place disponible.

Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 20 janvier 2021 ne pourra être pris en considération. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vous souhaitez être tenu informé de l'actualité et des événements de votre commune ?

➔ Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle!

Rendez-vous sur www.chaumont-gistoux.be
et cliquez sur  « Abonnement à la newsletter »

➔ Likez  notre page  « Commune de Chaumont-Gistoux »



MECANICMOTOS

MOTOS / SCOOTERS / QUADS / EQUIPEMENTS

AUDISE

BICYCLES

VELOS CITY / VTT / ELECTRIQUE / ENFANTS / COURSE / BMX



CHAUSSÉE DE HUY 390 / 1325 CHAUMONT-GISTOUX / 010 241 849

MECANICMOTOS.COM

AUDISEBICYCLES.BE



*Equipez-vous pour l'entretien
de la maison et du jardin!*

Automower 435 AWD
70% de pente ne lui font pas peur!



Rue des Frères Poels, 8 à 1325 Dion-Valmont
Tél. : 010.84.02.96 • E-mail : info@atelierswillemms.be
www.atelierswillemms.be



SPRL **ATELIERS**
willemms

- TONDEUSES
- TRONÇONNEUSES
- MOTOCULTEURS
- MINITRACTEURS
- DÉBROUSSAILLEUSES
- ENTRETIEN
- TOUTES MARQUES

Snapper Hi Vac :
un Classique!



A PARTIR de 179 €



Brouette électrique
100kg de charge utile



JO BEAU
great in nature

Flymo

ISEKI

SNAPPER

Coppe

aires & jardins

Aménagements complets : piscines, terrasses, entrées, clôtures, plantations, pelouses



www.coppejardin.com

Rue Saucis, 9 - 1325 Chaumont-Gistoux - 010 68 88 68 - 0495 572 296



AD Chaumont

WWW.DELHAIZE.BE

du **GOÛT** et
des **SAVEURS**...



Chaussée de Huy 312 • 1325 Chaumont-Gistoux • T. 010/68 08 08 F. 010/68 06 58
ouvert le lundi de 13h à 20h, du mardi au samedi de 8h30 à 20h00, le dimanche et jours fériés de 8h30 à 13h00